

# **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE**

**2<sup>ème</sup> REUNION TRIMESTRIELLE  
DU 10 MARS 2025**

**PROCES-VERBAL**





# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

2<sup>ème</sup> RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2025

Séances des 10 et 13 mars 2025

---

## PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Départemental s'est réuni en salle des Délibérations à l'Hôtel de Région Grand Est à METZ, sous la présidence de M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, les 10 et 13 mars 2025.

La séance est ouverte à 10 heures par M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle.

Le secrétaire de séance est Mme ARNOLD, secrétaire.

Etaients présents :

M. FREYBURGER, Mme ROMILLY, M. SUCK, Mme HAAG, M. DASTILLUNG, Mme MAGRAS, M. SIMON, Mme ZIROVNIK, M. BENIMEDDOURENE, Mme STEMART, M. SACCANI, Vice-Présidents, M. CORRADI, Mme LORIA-MANCK, M. WEIS, autres membres / secrétaires, Mme AMBROSIN-CHINI, Mme BECKER, Mme BOHR, Mme BORYSIK, Mme CALCARI-JEAN, M. CUNAT, M. DICK, M. DIDOT, M. FOURNIER, M. FRANÇOIS, Mme GOSSÉ, M. GRÉLOT, Mme HERZOG, M. KIEFFER, Mme KLEBER-MASET, M. LEBEAU, Mme PASTOR, Mme PILI, Mme REBSTOCK-PINNA, M. REICHHELD, M. SCHULER, M. TACCONI, Mme THIEL-MIESZKALSKI, M. THIL, Mme TONIN, Mme TRAN, autres membres.

Absents représentés : Mme FIRTION donne délégation à Mme PASTOR, M. BOHL à M. CUNY, M. CHABANE à M. FREYBURGER, Mme ZIMMERMANN à Mme BORYSIK, M. KHALIFE à M. THIL, M. MULLER à Mme REBSTOCK, Mme KUNTZ à Mme MAGRAS, Mme LAPAQUE à M. FRANÇOIS, Mme SCHNEIDER à Mme LORIA-MANCK.

Absents : Mme BOUSCHBACHER, M. CUNY, M. SCHUH.

Le nombre de conseillers départementaux en exercice est de 54.

Le quorum étant atteint, le Conseil Départemental peut valablement délibérer.

**Publié le 30 juin 2025.**

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

## 2<sup>ème</sup> Réunion Trimestrielle de 2025

Séance du lundi 10 mars 2025

---

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Patricia ARNOLD

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

*(La séance est ouverte à 10 heures 11.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, soyez les bienvenus dans ces locaux, que j'aurai l'occasion d'évoquer dans mon discours tout à l'heure, et je voudrais, en votre nom à toutes et à tous, je le répéterai, remercier Franck LEROY d'avoir mis ces prestigieux locaux rénovés à la disposition de l'Assemblée départementale, ainsi que les salles de réunion qui vous permettront de travailler en commission et ensuite de valablement délibérer durant cette session importante puisque c'est la session budgétaire pour 2025. Vous avez chacune et chacun émarginé à la liste des présences ou ça ne va pas tarder. Avant d'évoquer un certain nombre de points, et avant d'ouvrir officiellement cette séance, je vais vous proposer d'entendre le Président Franck LEROY, par un petit film qu'il nous a dédié.

### INTERVENTION DE M. FRANCK LEROY, PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND EST EN VIDÉO

**M. LEROY.** - Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités, chers amis, c'est un réel plaisir de vous accueillir ici à l'Hôtel de Région de Metz pour cette session plénière en raison de travaux dans votre hémicycle. J'aurais souhaité vous accueillir personnellement mais un agenda contraint m'en empêche. Sachez néanmoins que je suis avec vous en pensée et que je suivrai avec attention le déroulement de vos discussions. Je tiens à saluer votre engagement, cher Patrick, ainsi que celui de

l'ensemble des élus du département de la Moselle. Jour après jour, vous œuvrez pour le dynamisme et l'attractivité de votre département, avec un certain succès, et votre action s'inscrit pleinement dans la réussite et le rayonnement de notre région Grand Est. Vous siégez aujourd'hui dans un lieu chargé d'histoire, un hémicycle qui porte fièrement le nom de Julie-Victoire DAUBIÉ, Lorraine de naissance, première femme à obtenir le baccalauréat en France en 1861, elle a ouvert la voie à l'émancipation par le savoir et au combat pour l'égalité. Son nom résonne ici comme un symbole fort, un rappel de la détermination, du courage et de la volonté de faire avancer la société, des valeurs que nous partageons, j'en suis sûr, et que nous défendons au quotidien. Je vous souhaite des débats riches, des échanges constructifs et des décisions porteuses d'avenir. Que cette session renforce notre coopération et fasse émerger des projets ambitieux pour nos territoires et nos concitoyens. Alors très bonne session plénière à toutes et à tous.

## **FIN DE LA VIDÉO**

## **LISTE D'ÉMARGEMENT ET DÉLÉGATIONS DE VOTE**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je dois vous faire part des absences de :

- Mme FIRTION qui a donné procuration à Mme PASTOR ;
- M. BOHL à M. CUNY ;
- M. CHABANE à M. FREYBURGER ;
- Mme ZIMMERMANN à Mme BORYSIK ;
- M. KHALIFE à M. THIL.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Oui, Monsieur FREYBURGER, je vous cède la parole comme vous me l'avez demandé.

**M. FREYBURGER.**- Merci Monsieur le Président, je vous présente mes excuses, je reste assis car si la salle est belle et grande, les micros sont plus courts que dans notre hémicycle départemental. Voilà, je ne voudrais pas encombrer, comment dire, les listes d'attente pour Moselle Mouv'. Alors, Monsieur le Président, habituellement, au début de chaque Réunion Trimestrielle ou Commission Permanente, vous avez l'habitude de mettre à l'honneur les mouvements qui ont lieu dans l'enceinte départementale, ou plus largement au niveau de la Moselle, au niveau des services départementaux, des

services de l'État, ou des récipiendaires de distinction, et donc si je vous ai demandé la parole, c'est pour m'exprimer au nom de notre Assemblée, en relatant ces quelques faits très significatifs, car le jeudi 27 février dernier, le Président du Département de la Moselle a eu l'honneur de recevoir des mains de Monsieur Xavier BETTEL, Vice-Premier Ministre du Luxembourg et Ministre des Affaires Étrangères, les prestigieux insignes d'Officier de l'Ordre du Mérite du Grand-Duché du Luxembourg, en reconnaissance des actions initiées et menées en faveur des relations d'amitié entre notre département, la Moselle, et notre voisin, le Grand-Duché de Luxembourg, avec un événement très marquant en 2024, que le Luxembourg comme la Moselle vous doivent, entre autres sujets, l'obtention du passage de la Flamme olympique au Luxembourg. Donc je tenais, mes chers collègues, en votre nom et à votre attention, Monsieur le Président, à vous présenter toutes les félicitations les plus amicales et les plus émues de l'ensemble de l'Assemblée départementale.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Effectivement, cette distinction nous honore, puisque, au-delà de ma personne, c'est la Moselle qui est honorée pour la qualité notamment des relations avec nos voisins luxembourgeois, cela représente une communauté d'intérêts et d'actions que nous partageons. La Moselle, terre de Robert Schuman, né au Luxembourg et acteur de la vie publique dans notre département mais aussi au sein de l'Assemblée nationale et de l'Assemblée européenne. J'en ai donc véritablement pris l'honneur et j'ai eu la chance également de déjeuner, en toute intimité, en face du Premier Ministre, Luc FRIEDEN, c'était un moment surprenant, puisque cette distinction a été attribuée au nom du Grand-Duc du Luxembourg. Je considère que c'est la Moselle qui a été honorée au travers de ma personne puisque c'est par votre action à toutes et à tous que cette distinction rayonne sur l'ensemble de nos territoires, de vos cantons et du travail que nous accomplissons ensemble quelle que soit la place que nous tenons dans l'hémicycle départemental. Cette distinction vous revient de la même façon et merci Monsieur le Premier Vice-Président pour vos propos et vos applaudissements qui me touchent beaucoup.

## **MUTATIONS ET NOMINATIONS**

Dans les mutations et nominations, je dois vous faire part de la nomination du nouveau Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale que nous attendions, Monsieur Mickaël CABBEKE, qui est arrivé depuis peu de temps.

## **ALLOCUTION DU PRÉSIDENT**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Mes chers Collègues,

Après vous avoir salués, chacune et chacun installés sur ces bancs qui ne sont pas les nôtres, je tiens une nouvelle fois à remercier Franck LEROY à la fois pour ses propos et pour avoir mis à notre disposition l'hémicycle régional nouvellement réaménagé ainsi que les équipements annexes. C'est ici cette semaine, dans le cadre de notre deuxième session trimestrielle que nous adopterons le budget 2025, et que nous prendrons les décisions opérationnelles qui en découleront.

Cette situation est momentanée et après la session de juin à Maizières lès Metz, Monsieur le Premier Vice-Président, nous retrouverons les bancs de notre hémicycle rénové, à partir du mois de septembre prochain pour poursuivre, renforcer, amplifier et adapter notre politique départementale au contexte national et international déconcertant et instable que nous traversons.

Ce bouleversement n'est pas un simple épisode de turbulences, c'est un basculement. Un basculement qui frappe au cœur même de notre démocratie, mettant à rude épreuve l'équilibre républicain. L'Occident vacille sous les assauts conjugués du populisme et du nationalisme qui gangrènent notre pays et sapent les fondements mêmes de notre République.

À cela s'ajoute un contexte international sous tension, où le spectre de la guerre pèse sur les relations diplomatiques et nourrit l'angoisse légitime de nos concitoyens. Dans ce chaos international qui nous renvoie des images de guerre, de haine, des discours d'arrogance et de provocation que nous pensions définitivement disparus, additionné aux crises nationales, institutionnelles, politiques et financières qui se répètent et s'amplifient, il nous faut tendre vers une nouvelle cohésion continentale et une fraternité nationale.

Si les réponses planétaires relèvent des négociations et des décisions internationales, il faut que nous soyons toutes et tous conscients de l'importance de

l'action de proximité que nous devons assumer et produire, pour apporter écoute, aide, soutien et esprit de concorde.

Nous devons incarner une ligne claire, un cap précis, une vision forte et d'avenir pour ces territoires communaux et départementaux, dont nous avons la charge et qui incarnent le refuge dans l'esprit de nos concitoyens et l'action au service des solidarités territoriales et humaines.

Dans ce contexte de déstabilisation grandissante, nous devons pleinement et à la fois :

- assumer notre rôle d'acteur du quotidien et de la proximité ;
- et démontrer notre ambition forte, structurée et assumée pour proposer à nos concitoyens des perspectives d'avenir solides et ambitieuses.

L'année écoulée nous a prouvé que nous savons nous dépasser lorsque nous nous donnons les moyens de notre ambition.

Le succès olympique a résonné partout, jusque dans les plus petits villages de France, nous rappelant que la concorde républicaine ne se décrète jamais, mais qu'elle se construit jour après jour, par l'engagement de chacun, dans l'ancrage de nos territoires. Cet esprit d'excellence et la fierté d'un projet collectif ne doivent pas rester une parenthèse ou une exception. Ils doivent devenir la norme, le moteur de chacune de nos dépenses, de nos actions, de nos réalisations.

C'est avec cette volonté que nous avons construit ce projet de Budget Primitif 2025 :

- un budget qui refuse la simple gestion comptable étriquée et insupportable que nous impose l'État central ;
- un budget qui doit préserver une certaine qualité du service public aux Mosellans, grâce à une politique claire, ambitieuse et visionnaire, mais sans s'écarter de la contrainte du réalisme budgétaire et financier.

Depuis des années, nos collectivités, et en particulier nos Départements, subissent une pression financière insoutenable. L'effet ciseau est implacable : explosion des dépenses sociales d'un côté et contraction des recettes de l'autre. L'État nous asphyxie financièrement en diminuant nos dotations pour résorber une partie de la dette et en même temps (terme à la mode actuellement), ce même Etat nous accable de nouvelles charges imposées sans concertation.

Cela ne peut plus durer.

Dans ce contexte, en 2025, nous devons relever un double défi :

- tout d'abord, répondre aux besoins grandissants des Mosellans en matière de solidarité, d'inclusion, d'éducation et de dynamisation du tissu associatif et économique, source de cohésion sociale,
- et maintenir une rigueur budgétaire exemplaire, garantissant que chaque euro investi aujourd'hui ne devienne pas un fardeau pour les générations futures.

Face à ces exigences, nous poursuivons une gestion pragmatique, combinant solidarité et discipline financière. Notre budget, de plus de 1 120,3 M€, est en augmentation de +4,1 % par rapport à 2024 (1 076,4 M€), avec une hausse contrôlée de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement :

- 893 M€ de fonctionnement ;
- 226 M€ d'investissement.

Notre budget est impacté par une réalité incontournable : l'augmentation chronique des besoins de nos populations dans les domaines de l'autonomie et de la protection de l'enfance.

Nous sommes ici confrontés à des problèmes persistants :

- une difficulté à recruter des professionnels et à remplacer les départs en retraite ;
- un manque de places dans les établissements spécialisés ;
- et une augmentation de la demande, tant pour les enfants que pour nos personnes âgées et handicapées en situation de dépendance.

Nos politiques sociales sont sous tension, parfois au bord de la rupture. Face à ces fragilités structurelles manifestes, nous tiendrons cette année !

Nous nous efforcerons de garantir un service public de l'action sociale de qualité. Mais soyons clairs : nous ne pourrons pas éternellement pallier les insuffisances de l'État et surtout ses carences. Nos dispositifs d'accueil de la protection de l'enfance sont désormais complètement saturés : 2 268 enfants confiés au Département au 1<sup>er</sup> février dernier, dont 519 enfants accueillis au Centre Départemental de l'Enfance et parmi eux, 255 mineurs non accompagnés.

Par ailleurs, bien que le nombre de bénéficiaires du RSA atteint un plateau de 23 700 bénéficiaires, la crise économique qui s'amorce dégradera inévitablement le marché de l'emploi et accentuera la précarité.

Concernant notre politique de l'autonomie, nous devons imposer un débat national sur le financement du vieillissement et des politiques en faveur des personnes en situation de handicap. L'État doit cesser de se défausser sur les Départements. Il en

va de la soutenabilité de notre modèle social et de notre capacité à accompagner nos concitoyens en situation de fragilité.

En Moselle, nous prenons nos responsabilités. Le budget de fonctionnement qui sera consacré aux politiques sociales atteindra près de 560 M€, soit une augmentation de près de 18 M€ (+3,1%) sans contrepartie. Nous continuerons à incarner cette collectivité attentive aux besoins de chacun, aux besoins de tous. Notre engagement est clair : protéger nos enfants, nos aînés, les personnes en situation de handicap et celles en grande fragilité, parce qu'une société qui abandonne les siens est une société en faillite morale et républicaine.

Dans cette même perspective de solidarité envers les acteurs essentiels de notre société et de nos territoires ruraux, nous soutenons le monde agricole. Défendre nos agriculteurs, nos maraîchers, nos viticulteurs, nos producteurs, c'est défendre notre souveraineté alimentaire. Les protéger, c'est participer activement à la cohésion de tous nos territoires.

Le Salon International de l'Agriculture qui avait pour thème cette année « *l'Agriculture, cette fierté française !* », s'est clôturé il y a quelques jours. La Moselle était présente et a été particulièrement mise à l'honneur. 7 médailles (3 d'or et 4 d'argent) ont été décernées à des viticulteurs mosellans dans le cadre du Concours général agricole.

La Ministre du tourisme, Nathalie DELATTRE a également fait une halte remarquée sur notre stand départemental. Elle était curieuse de connaître nos politiques mises en œuvre en matière d'attractivité et de tourisme, parce que les résultats sont là ; et la Moselle a fait une fois de plus parler d'elle.

Pour autant, le Salon a aussi démontré que nos agriculteurs sont en danger. Des décennies de décisions absurdes les ont étranglés : normes toujours plus contraignantes, concurrence déloyale, mépris administratif. La loi d'orientation agricole, définitivement adoptée le 20 février dernier, est une avancée. « *La protection, la valorisation et le développement de l'agriculture* » s'y retrouvent élevés au rang « d'intérêt général majeur ». Mais soyons en conscients : ce texte ne réglera pas tout. Dans ce contexte, il est plus que jamais essentiel de maintenir notre soutien à celles et ceux qui font vivre nos territoires ruraux au quotidien et qui garantissent une qualité de vie certaine.

En Moselle, nous avons déjà pris depuis longtemps les devants :

- nous étions au rendez-vous, en apportant un plan sécheresse pour soutenir nos agriculteurs en détresse ;

- nous étions au rendez-vous aussi, pour aider les agriculteurs à s'adapter et entamer une transition énergétique et écologique ;
- nous étions au rendez-vous encore, afin de les accompagner vers l'obtention d'une certification environnementale.

La réflexion est actuellement en cours afin de conforter ce travail d'accompagnement de nos agriculteurs dans leurs difficultés liées à l'impact des évolutions climatiques et des épidémies. Nous l'avons fait, hier avec le Président Xavier LEROND auquel je tiens à rendre hommage aujourd'hui à cette tribune. Nous poursuivrons, demain avec les nouveaux élus de la Chambre d'agriculture sous la présidence nouvellement installée de Stéphane ERMANN.

Notre engagement est concret, au service de l'agriculture et de notre santé : développer les circuits courts, y compris jusque dans nos cantines des collèges, structurer les filières et valoriser le savoir-faire, voilà nos objectifs.

Nos collégiens sont en effet au cœur de nos priorités. Dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement, ce PPI des Collèges, les chantiers à Saint-Avoid et Stiring-Wendel se termineront cette année, et nous lancerons les marchés globaux de performance pour les collèges de Cattenom et de Rémilly cette année. Les suivants, inscrits sur cette liste du PPI, font l'objet de discussions importantes et nourries avec les maires concernés.

Dans cette même dynamique d'investissement, nous poursuivons la modernisation de nos infrastructures routières puisque nous y investissons 37,6 M€ sur nos routes en 2025.

Une année qui sera résolument tournée vers l'amélioration de notre réseau :

- 4,75 M€ seront alloués aux opérations de sécurité routière ;
- 7,4 M€ seront consacrés à des opérations de maintenance sur les ouvrages d'art, notamment pour la reconstruction totale ou partielle de 6 d'entre eux et des travaux de grosses réparations sur 13 autres.

Notre Département ne se contente pas d'être un simple acteur institutionnel mais tient son rôle de collectivité structurante. Nous refusons d'assister passivement à l'affaiblissement de nos territoires ! C'est pourquoi nous agissons, avec des moyens concrets et une vision à long terme. Nous sommes ce rempart face à la désertification rurale et le garant du développement local et du maintien du service public de proximité.

Le dispositif « Ambition Moselle » qui arrive à son terme cette année en est une parfaite illustration : 1 125 projets soutenus, 116,3 millions d'euros attribués, 652

collectivités accompagnées. Ces chiffres ne sont pas de simples statistiques, ils sont le symbole d'une politique efficace et volontariste.

C'est en conjuguant efficacité et solidarité que nous pourrons permettre à tous les territoires de Moselle de surmonter leurs difficultés. Le Département doit jouer ce rôle de moteur du changement pour nos collectivités mosellanes. Sans notre soutien, de nombreux projets resteraient à l'état d'esquisses ou de promesses. Nous en sommes bien conscients.

C'est dans ce cadre que nous allons engager dans les prochaines semaines une réflexion pour définir les futurs nouveaux dispositifs, à partir des résultats des bilans des exercices passés et du contexte actuel, des besoins et des moyens qu'il va falloir mettre en œuvre.

Nous le constatons ; notre responsabilité dépasse le seul cadre budgétaire annuel. Nous devons anticiper, structurer notre avenir et innover. Dans ce sens, 2025 marque un tournant. Nous lançons notre stratégie « Moselle Cap 2050 », une feuille de route ambitieuse qui définira les grandes orientations qui façonneront durablement la Moselle.

Dès cette semaine, nous aurons à prendre des décisions majeures sur deux piliers essentiels à la qualité de vie de nos concitoyens : la santé et l'habitat.

Tout d'abord la santé. Nous refusons de voir nos territoires privés de médecins, nos citoyens abandonnés à des délais d'attente inacceptables. Nous devons garantir un accès aux soins de proximité pour renforcer la cohésion au sein de nos territoires. C'est dans ce cadre que j'ai confié la coordination du COPIL SANTE à nos collègues médecins les Dr KHALIFE et CUNY et à certains de nos collègues qui ont œuvré à leurs côtés et je tiens à les remercier. Je veux à ce moment à la fois partager leur diagnostic (le terme est bien approprié) et leurs propositions qui seront soumises à votre décision cette semaine pour créer un Centre de Santé Départemental.

Une expérimentation de trois ans, financée à hauteur de 2 millions d'euros par an pour implanter une antenne sur chacun des deux territoires identifiés prioritaires et en forte tension en partenariat avec chacune des intercommunalités concernées :

- la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France ;
- la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

L'objectif est clair : rétablir un accès digne aux soins programmés et non programmés, et structurer des parcours de soin efficaces.

Au même titre que la santé est l'une des principales préoccupations des Mosellans, le second chantier l'est tout autant : celui de l'habitat. Comme pour la santé, l'important Programme Départemental de l'Habitat, élaboré sous la délégation de madame Elisabeth HAAG, que je tiens à remercier, sera présenté à notre décision cette semaine.

Il s'articule autour de 5 enjeux et de 18 actions, et concernera naturellement le grave problème des 48 500 logements vacants en Moselle. Dès son approbation, il fera l'objet d'expérimentations innovantes sur trois collectivités volontaires : la Communauté de Communes du Pays de Bitche, la ville de Nilvange et la commune de Langatte.

Notre initiative prévoit également de mettre à disposition des logements vacants sur les territoires de Bitche, Forbach et Sarreguemines pour les 1 900 futurs salariés d'Holosolis, qui produiront à Hambach 10 millions de panneaux solaires par an. Le permis de construire de cette future usine a été signé il y a quelques jours en ma présence par le Préfet.

Vous le constatez, ce budget primitif s'inscrit pleinement dans une démarche tournée vers l'avenir, plaçant l'attractivité et les richesses de chaque territoire mosellan au cœur de nos politiques publiques. La Moselle doit être attractive et accueillante et surtout ne doit pas être un territoire d'opportunités manquées !

Dans cette perspective, je veux vous dire que l'avenir industriel et énergétique de la Moselle doit se décider ici au sein de la Région Grand Est mais aussi chez nous au sein du Département de la Moselle. C'est le sens de mon déplacement en Moselle-Est dans quelques jours pour donner un nouvel avenir à ce territoire.

De la même manière que nous soutenons les projets innovants, nous devons agir avec détermination afin que la Moselle continue de s'affirmer comme un territoire et un département dynamique. Notre action doit être présente partout, là où elle est nécessaire et surtout, là où les Mosellans nous attendent.

C'est le choix que nous avons fait dans le domaine du sport. La Moselle n'est pas seulement un territoire d'activités sportives, elle en est un acteur incontournable. Nos succès sportifs ne sont ni le fruit du hasard, ni un simple effet de circonstance. Ils sont le résultat d'une volonté politique affirmée, forte, d'un engagement sans faille et d'une vision claire de ce que doit être une politique de cohésion territoriale.

Nous avons aujourd'hui une obligation : faire vivre un héritage et l'inscrire dans la durée. C'est l'objet du projet que je vous proposerai d'adopter d'ici quelques jours : « Les Jeux en héritage pour la Moselle ». Structuré autour de sept axes majeurs, ce

projet vise à renforcer durablement notre territoire en développant une Moselle plus inclusive, plus rayonnante, plus performante et intergénérationnelle.

Nous allons poursuivre et renforcer :

- la valorisation de l'action de notre tissu associatif et du bénévolat, véritables piliers de notre dynamisme local ;
- l'action élargie au sport et à la culture pour tous, notamment dans les territoires ruraux trop souvent délaissés et aller vers la population comme cela a été le cas avec le bassin aquatique mobile qui a rencontré un énorme succès sur les territoires concernés ;
- une politique d'insertion ambitieuse par l'activité physique et artistique, pour que le sport et la culture soient aussi des outils d'émancipation sociale et de santé.

Nous avons la volonté d'agir vite, en lançant dès cette année plusieurs actions dont :

- L'accompagnement à la création de sections parasport partout en Moselle, pour que le handicap ne soit plus vécu comme un frein à la pratique sportive ;
- L'extension des « Belles Rencontres » au sport et à la culture auprès des enfants de nos MECS, afin de multiplier les échanges et les opportunités pour nos jeunes avec des sportifs et partenaires culturels engagés pour que nos enfants placés puissent puiser dans ces moments de joie, l'énergie et la confiance en leur avenir ;
- La mise en avant des athlètes et artistes mosellans, pour que notre excellence locale soit reconnue et valorisée à l'échelle nationale et internationale.

Cette dynamique doit aussi passer par un renforcement de l'accès à la culture et à la connaissance. C'est dans cet esprit que nous faisons de la lecture publique un levier fondamental d'émancipation, d'inclusion, d'éducation et de cohésion sociale. Nos 150 bibliothèques maillent l'ensemble du territoire. Il est temps d'amplifier leur rôle et d'en faire de véritables espaces de vie, de rencontre, de transmission et de culture.

Pour cela, nous lançons le schéma départemental de la lecture publique 2025-2030, articulé autour de trois grandes priorités :

- Avoir un réseau plus dense et mieux accompagné, pour garantir un accès équitable à la culture partout en Moselle ;
- Rendre les bibliothèques plus attractives et modernes, et surtout représenter de véritables lieux de sociabilité et d'apprentissage ;
- Et enfin, poursuivre le développement du numérique qui permet désormais à chacun, où qu'il soit, d'accéder à la connaissance.

L'accès à la culture et au savoir doit être universel, une condition sine qua non d'une société éclairée et équitable. Une société éclairée ne laisse pas son histoire s'effacer dans l'oubli. L'histoire de la Moselle est celle d'un territoire résilient, qui a traversé les conflits et a su se relever avec courage.

2025 est une année symbolique et exceptionnelle pour la mémoire et la transmission puisqu'elle marque la fin du cycle « *Moselle libérée* », commémorant les 80 ans de la libération de notre département par les troupes alliées.

Dans les prochaines semaines, nous organiserons plusieurs temps forts auxquels je vous invite à participer et à vous joindre :

- le 16 mars : la Journée de la mémoire mosellane à Bitche, avec un défilé mémoriel et une cérémonie associant la jeunesse ;
- le 19 mars : la commémoration à Sturzelbronn, le symbole historique de la dernière commune libérée en Moselle ;
- le 28 avril : l'hommage aux Juifs mosellans, en honorant la mémoire du Rabbin Elie BLOCH et de sa famille déportés et assassinés à Auschwitz. Nous poserons les pavés de la mémoire, au pied de leur dernier domicile à Metz ;
- le 6 mai : la cérémonie d'ampleur au cimetière américain de Saint-Avold, qui rassemblera plus de 700 collégiens de Moselle ;
- et le 23 mai prochain : grâce au concours lancé dans les collèges, les jeunes lauréats auront le privilège de venir et de pouvoir raviver la flamme du Soldat inconnu au pied de l'Arc de Triomphe à Paris.

Ainsi, comme l'a souligné Paul Éluard, poète français du XX<sup>e</sup> siècle, c'est « *en portant la mémoire que nous construisons l'avenir* ». C'est dans cet esprit que nous porterons haut nos valeurs européennes, avec la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration de Robert SCHUMAN, le 9 mai prochain à Scy-Chazelles, en présence d'autorités régionales et nationales, françaises, allemandes, belges et luxembourgeoises.

Parmi elles, nous pouvons d'ores et déjà citer :

- Madame Anke REHLINGER, présidente du Bundesrat allemand ;
- Monsieur Alexander SCHWEITZER, Ministre-président de Rhénanie-Palatinat ;
- Monsieur Oliver PASSCH, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique ;
- Monsieur Jean-Noël BARROT, Ministre français de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Dans un contexte international où les valeurs de paix et de coopération sont menacées, nous devons réaffirmer avec force que l'Europe n'est pas un acquis mais un combat quotidien. Rappelons-nous les paroles de Robert SCHUMAN : « *Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons* ». Notre engagement est clair : porter haut, depuis la Moselle, la voix de la paix et de l'Europe.

Mes Chers collègues, je viens de tracer avec vous les contours d'un projet ambitieux, d'une Moselle qui refuse de subir, qui choisit d'agir et de s'imposer comme un modèle de dynamisme et de résilience. Face aux défis qui s'annoncent, nous avons une responsabilité, celle de ne pas nous contenter d'accompagner les transformations, mais les susciter, les impulser. Exigence budgétaire, solidarité humaine, intergénérationnelle et territoriale, développement économique et attractivité, excellence sportive et culturelle, engagement mémoriel, ouverture européenne : autant de piliers sur lesquels nous devons bâtir ENSEMBLE chaque jour une Moselle plus forte, plus juste, plus offensive.

Le Dalaï Lama le disait : « Chacun est maître de son destin. Il en va de notre responsabilité et de celle de personne d'autre. » Je vous le dis à mon tour, ne comptons sur personne d'autre que nous-mêmes pour faire avancer la Moselle ! C'est notre volonté, c'est notre projet, notre capacité à décider et à agir avec audace qui feront la différence. Nous devons être intransigeants sur nos priorités, ambitieux dans nos choix et déterminés dans nos actions. C'est ainsi que nous faisons et que nous ferons de la Moselle un territoire d'avenir et d'excellence.

Vive la Moselle !

## **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1ÈRE RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2025**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Bien, nous devons approuver le rapport et le procès-verbal de la première réunion trimestrielle qui vous a été transmis le 27 février dernier.

Y a-t-il des remarques ?

Des oppositions ?

Des abstentions ?

(Non)

Unanimité. Je vous remercie.

Le compte rendu est donc approuvé.

## **PROGRAMME DE LA SESSION**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Les 39 rapports qui figurent à l'ordre du jour de cette session vous ont été transmis le 25 février dernier, dont le rapport budgétaire pour 2025. Mesdames et messieurs les présidents et présidentes de commissions, êtes-vous d'accord avec les ventilations de l'ensemble de ces rapports ? (*Non*)

Il n'y a pas de remarques particulières, donc les dossiers vont vous être distribués. Le programme de la session, qui va être un programme nourri, puisque à l'issue de cette suspension de séance, nous nous retrouverons à 14 heures 30 dans cette même salle pour reprendre la séance publique par le dépôt des propositions, vœux et questions orales que vous aurez à me présenter et qui pourront faire l'objet d'analyses de recevabilité.

Demain, la matinée, voire la journée, sera consacrée aux travaux des commissions à l'initiative de chacune et chacun des présidents. Mercredi, nous recevrons le Conseil Départemental des Remplaçants à 10 heures, avec quelques points à l'ordre du jour qui sont importants, sur le budget naturellement, les Jeux en héritage en Moselle, le centre de santé départemental et le programme départemental de l'habitat. L'après-midi, nous recevrons nos Conseillers Départementaux Jeunes. Une des dernières séances, puisqu'ils arrivent à la fin de leur mandat à partir du mois de juin et qu'il y aura un renouvellement de cette assemblée des jeunes à partir du mois de septembre. Et vous serez appelés à désigner le binôme dans vos cantons respectifs.

Jeudi nous avons rendez-vous avec le Préfet que nous accueillerons ici, dès 9 heures, pour cette première Réunion Extraordinaire et vous aurez à agir, à réagir, à interpellier, à questionner le Préfet sur tous les dossiers qui peuvent vous concerner.

J'ai reçu 14 demandes d'intervention déjà. S'il devait y en avoir d'autres, essayez de m'envoyer ces documents aujourd'hui même pour que je puisse les transmettre au Préfet. Monsieur le Préfet nous invitera par ailleurs à déjeuner dans les salons de la Préfecture à midi et nous reprendrons ensuite à partir de 14 heures 30 la séance publique de la deuxième Réunion Trimestrielle par l'examen et l'adoption des rapports

qui seront présentés. Je ne pense pas que jeudi nous irons au terme de ce volumineux ordre du jour que vous avez pu recevoir et qui est quand même assez impressionnant dans son contenu et dans son volume. Je pense donc que nous reprendrons les débats vendredi matin à 9h. Donc je vous demanderai d'être présent dès 9 heures pour qu'on puisse reprendre le plus rapidement possible l'analyse des rapports et les décisions qui s'imposeront à nous.

### **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

**M. LE PRÉSIDENT** .- S'il n'y a pas de demande particulière, je me permets de lever cette séance et je vous renvoie en commission sous l'autorité des présidentes et des présidents.

La séance est levée à 10 heures 52.

### **REPRISE DE LA SÉANCE A 14 HEURES 30**

**M. LE PRÉSIDENT** .- Merci de votre retour au sein de cet hémicycle.

### **LISTE D'ÉMARGEMENT ET DÉLÉGATIONS DE VOTE**

**M. LE PRÉSIDENT** .- Je dois vous faire part des absences de :

- Mme FIRTION, qui a donné procuration à Mme PASTOR ;
- M. BOHL à M. CUNY ;
- M. CHABANE à M. FREYBURGER ;
- Mme ZIMMERMANN à Mme BORYSIK ;
- M. KHALIFE à M. THIL ;
- M. MULLER à Mme REBSTOCK ;
- Mme KUNTZ à Mme MAGRAS ;
- Mme LAPAQUE à M. FRANÇOIS ;

- Mme SCHNEIDER à Mme LORIA-MANCK.

### **DEPÔT DES PROPOSITIONS, VŒUX ET QUESTIONS ORALES**

**M. LE PRÉSIDENT** .- Nous sommes dans le moment des questions et je vais vous céder la parole, les uns après les autres.

*(Appel des noms dans les travées) ...*

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**M. LE PRÉSIDENT** .- J'ai fait le tour, tout le monde a été questionné, merci beaucoup, bon travail en commission pour ceux qui n'ont pas terminé, et à bientôt.

La séance est levée à 14 heures 57.

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

## 2<sup>ème</sup> Réunion Trimestrielle de 2025

Séance du jeudi 13 mars 2025

---

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme LORIA-MANCK

### OUVERTURE DE LA SESSION

*(La séance est ouverte à 14 heures 44)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci de votre retour dans cette enceinte après la réunion de ce matin avec M. le Préfet qui était intéressante, vivante, où chacun a pu s'exprimer où l'on a eu les réponses que l'on a eues, les réponses qui concernaient les compétences assumées par le Préfet et d'autres qui n'étaient pas assumées par lui, c'est vrai que ce sont des réponses plutôt de circonstance. J'ai beaucoup apprécié, malgré tout, la tenue de cette réunion et puis je voudrais remercier celles et ceux qui sont intervenus, je crois que c'était important aussi. On a balayé une partie de nos compétences et de nos responsabilités et puis nos difficultés. Là aussi, à la fois à l'échelle départementale, mais aussi à l'échelle nationale.

### LISTE D'ÉMARGEMENT ET DES DELEGATIONS DE VOTE

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je dois vous faire part des absences de :

- Mme FIRTION qui a donné procuration à Mme PASTOR ;
- Mme THIEL-MIESZKALSKI à M. MULLER ;
- M. CHABANE à M. SCHULER ;
- M. WEIS à Mme REBSTOCK ;

- M. CUNAT à M. BENIMEDDOURENE ;
- Mme ARNOLD à Mme LORIA-MANCK ;
- M. THIL à partir de 16 h 20 à M. FRANÇOIS ;
- M. FREYBURGER à Mme MAGRAS ;
- Mme KLEBER-MASET à M. DICK ;
- Mme ZIROVNIK à Mme ROMILLY ;
- M. SCHUH à M. DASTILLUNG ;
- Mme BOUSCHBACHER à Mme TONIN ;
- M. FRANÇOIS, à partir de 16 heures, à Mme LAPAQUE ;
- Mme BOHR à Mme PILI ;
- M. FOURNIER, à partir de 17 heures, à M. CORRADI ;
- Mme CALACARI-JEAN à 17 heures à Mme AMBROSIN-CHINI ;
- M. REICHHELD sera absent.

*(Les autres Conseillers Départementaux sont présents.)*

*(Le quorum est atteint)*

## **ORDRE DU JOUR**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je vous propose d'aborder l'ordre du jour par le point numéro n°1, ce qui est logique, et qui concerne la gestion de la dette avec des instruments de couverture.

## **EXAMEN DES RAPPORTS DU PRÉSIDENT**

### **I-1 GESTION DE LA DETTE - INSTRUMENTS DE COUVERTURE**

**M. MULLER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. MULLER.**- Je suis perdu... *(M. MULLER met ses lunettes.)* Ça va mieux !

**M. LE PRÉSIDENT.**- Quand on est dans un autre hémicycle, on a d'autres attitudes.

**M. MULLER.**- Je retrouve ma vue.

*(M. MULLER reprend la lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci beaucoup. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

## **I-2 INFORMATION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE SUR LES ACTES EFFECTUÉS EN APPLICATION DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RÉALISATION D'EMPRUNTS ET D'OPÉRATIONS UTILES A LEUR GESTION - PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE D'ENDETTEMENT**

**M. SCHULER.**- J'aimerais signaler à M. MULLER qu'en tant qu'opticien, il ne luttera pas contre la presbytie.

**M. SCHULER,** rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci beaucoup. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

## **I-3 RÉPARTITION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT ENTRE LES ESPACES NATURELS SENSIBLES ET LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT POUR 2025**

**Mme GOSSÉ,** rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Nous délibérons en l'absence de Mme REBSTOCK puisqu'elle est Présidente du CAUE, donc prenons toutes les précautions sachant que les taux que l'on vous propose tiennent compte de la bonne situation financière du CAUE, c'est important aussi. L'objectif n'est pas de produire des réserves dans nos filiales, sachant que si jamais il y avait un besoin de financement supplémentaire de

fonctionnement, pour quelque raison que ce soit, naturellement je vous proposerais de délibérer pour venir conforter éventuellement une situation financière qui soit un peu compliquée au niveau du CAUE.

Je vous rappelle que, il y a déjà un certain temps dans cette Assemblée, nous avons divisé la taxe d'aménagement par deux, elle était de 2 % et nous l'avions passée à 1 %. Quelquefois on s'émeut un peu lorsque l'on va augmenter de 4,5% à 5% les DMTO. Rassurez-vous, le jour où l'on a diminué la taxe d'aménagement de 2 % à 1 %, je n'ai pas eu une réaction de qui que ce soit, sachant que la taxe d'aménagement est payée par celles et ceux qui engagent un permis de construire et donc un droit à la construction et donc des dépenses, mais je pense que si je vous proposais de passer de 1 à 1,5 on aurait une réaction qui serait beaucoup plus vive que de passer de deux à un. C'était juste pour alimenter un peu le débat et votre réflexion. Donc, je vous propose cette répartition ce qui nous permettra à la fois d'alimenter notre politique de protection des espaces naturels sensibles en Moselle et de continuer à assumer le soutien à notre CAUE.

Mme MAGRAS.

**Mme MAGRAS.**- Merci, Président. Je me réjouis en tant qu'ancienne Présidente du CAUE de la bonne tenue de l'organisme du CAUE depuis maintenant un certain nombre d'années. En 2015, il est vrai que, quand j'ai été élue à la présidence du CAUE, c'était tout autre. C'était vraiment compliqué. Je tiens encore à les remercier parce que c'est vrai qu'au niveau de l'équipe du CAUE, certains avaient démissionné ou sont partis, ils étaient très peu nombreux, il y en avait trois. Entre-temps l'équipe s'est ressoudée, on a bien avancé, on a bien travaillé de concert surtout après avec MATEC quand, en 2018, on a associé la direction commune entre MATEC et le CAUE, c'était vraiment pour travailler ensemble et de façon intelligente, ce qui ne se faisait pas forcément au préalable donc je m'en réjouis et je suis contente que le CAUE puisse profiter pleinement de la belle emprise qu'il a sur le territoire de notre belle Moselle et que cela se poursuive dans cet élan, c'est juste parfait. Voilà c'est tout ce que je voulais rajouter.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. On va passer au vote.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

#### **I-4 DÉLIBÉRATION FISCALE EN MATIÈRE DE TAXE DÉPARTEMENTALE DE PUBLICITÉ FONCIÈRE OU DE DROIT DÉPARTEMENTAL D'ENREGISTREMENT**

**M. SIMON**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

#### **I-5 SUBVENTIONS D'ORDRE GENERAL**

**Mme GOSSÉ**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Nous verrons le point I-6 à la fin de la session puisque cela concerne le Budget Primitif 2025.

#### **I-7 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL - CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS**

**Mme GOSSÉ**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, une grande partie des 36 emplois correspondent à la Maison de santé départementale. Il faut créer des postes, ce qui est tout à fait logique même s'ils ne seront que partiellement occupés et sur un temps moins important que la durée annuelle, mais il faut les créer.

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

#### **I-8 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL - CONDITIONS D'EXERCICE DES DROITS SYNDICAUX**

**M. SCHULER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

**I-9 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL - SUBVENTIONS A L'AMICALE DU PERSONNEL DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**

**Mme GOSSÉ**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Opposition ?

Abstention ?

On leur souhaite déjà un bon anniversaire. Unanimité.

**I-10 SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE - BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE DU DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LINDRE**

**M. SIMON**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des remarques ? *(Non)*

Des oppositions ?

Abstention ?

Unanimité.

**I-11 SITES PASSIONNEMENT MOSELLE - BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE DES JARDINS FRUITIERS DE LAQUENEXY**

**M. SIMON**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

## **I-12 SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE - BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE DES SITES CULTURELS**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Nous devons nous séparer de Mmes TRAN, PASTOR, REBSTOCK, de M. CHABANE qui n'est pas là, donc il n'y aura pas de procuration, de MM. DIDIOT, BENIMEDDOURENE et FOURNIER au titre de Moselle Agence Culturelle.

*(Les Conseillers Départementaux quittent la salle.)*

**M. SIMON**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

L'année 2024 aura été une bonne année de fréquentation puisque durant ces huit dernières années, c'est la deuxième meilleure fréquentation, la précédente était en 2019. Là, nous sommes à 170 000 visiteurs sur les huit sites Passionnement Moselle.

Nous pouvons adopter.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité. Je vous remercie.

*(Les conseillers départementaux regagnent la salle.)*

Merci de votre retour.

## **I-13 POLITIQUE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE - LA STRATÉGIE GRAND RÉGIONALE DE L'EURODÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**

**Mme GOSSÉ**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci beaucoup.

Des oppositions ?

Abstention ?

Unanimité.

## **I-14 POLITIQUE D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DE NOS VOISINS ET PROJETS TRANSFRONTALIERS**

**M. MULLER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT**.- Merci. Des réactions ? (*Non*)

Opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

La politique départementale d'attractivité. Vous analyserez et étudierez ce point en mon absence puisqu'elle concerne Moselle Attractivité que je préside. Je vais demander à Mme ROMILLY de rejoindre ma place et elle présidera l'assemblée durant cette présentation sachant que je ne sortirai pas seul. (*Rires*)

Il n'y a pas de raison.

MM. SIMON, FREYBURGER, CUNY, CHABANE, FOURNIER et SUCK ne prendront pas part au débat.

*(Monsieur le Président confie la présidence de séance à Mme ROMILLY.)*

## **I-15 POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'ATTRACTIVITE**

**Mme GOSSÉ**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**Mme ROMILLY**.- Merci, Madame GOSSÉ, je crois qu'on ne peut qu'approuver la politique d'attractivité qui est faite dans notre département par Moselle Attractivité, orientée aussi sur le tourisme. Là aussi on a de belles actions qui sont menées et on ne peut qu'approuver AMIE57 dont le dispositif fonctionne très bien avec les intercos puisque la même somme est mise par les intercos et c'est vrai que pour avoir participé à la réunion de territoire, à la commission de territoire, on peut voir bien sûr des petits commerces nous solliciter pour pouvoir avoir accès à cette aide, donc on ne peut qu'approuver. Nous passons au vote.

Qui s'abstient ?

Qui est contre ?

Le point I.15 est adopté.

*(M. WEITEN et les Conseillers Départementaux regagnent la salle.)*

*(Monsieur WEITEN reprend la présidence de séance.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, Madame la Présidente. Nous passons à la deuxième Commission.

## **II-1 PROPOSITION DE BUDGET 2022 ROUTES ET MAINTENANCES**

**M. SACCANI**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ?

Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.**- Je voudrais une explication parce que j'ai lu que par rapport au budget 2024, il y avait une baisse de 5 millions, dont 4 millions pour les ouvrages d'art. Je voudrais connaître les raisons de cette diminution ?

**M. LE PRÉSIDENT.**- Il y a plusieurs raisons, la première c'est que l'on avait inscrit au budget de l'année dernière l'A4 de Lorentzen à proximité de Bitche. C'était une participation du Département de la Moselle en direction de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) qui porte la maîtrise d'ouvrage de cette réalisation et qui nous rapproche de l'Alsace. Pour l'instant ils n'ont pas les autorisations. Cela coince au niveau des autorisations environnementales ; ce sont 2 M€ que l'on devait apporter.

Deuxième point, nous avons inscrit des sommes au niveau des ouvrages d'art et on a revu notre position en particulier par rapport au pont entre Richemont et Uckange qui donne des signes extérieurs de fatigue ; donc les services techniques ont fait ce qu'il fallait pour ouvrir la circulation des véhicules légers mais plus des poids lourds. Les expertises se terminent et nous aurons certainement la nécessité dans le cadre d'une décision ultérieure à abonder le budget de près de 2 M€ pour cet ouvrage. Pour l'instant, nous ne l'avons pas fait parce que l'on ne savait pas si c'était 2 ou 30 millions qu'il fallait inscrire. On a préféré retirer ces 2 millions, attendre que les résultats arrivent. Je pense que l'on aura une Décision Modificative puisqu'il faudra réaliser des travaux de confortement qui représenteront 2 M€. Bon an mal an, on est sur les mêmes sommes. Ce sont des articulations qui se font, mais toutes les autres opérations qui étaient prévues sont maintenues.

**M. FOURNIER.**- Merci pour ces explications, Monsieur le Président, mais je ne voulais pas non plus que M. SACCANI rame trop (*Rires.*) Il a du mal à expliquer.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Il avance, même en ramant.

**M. SACCANI.**- Merci, Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Et je le remercie surtout parce que ce ne sont pas des dossiers faciles. La durée des réflexions, des études sur les infrastructures, les ouvrages et les routes, c'est vraiment très compliqué. On a décidé de continuer à réserver des sommes importantes en investissement, c'est quand même 37 M€ sur l'entretien de nos routes, ce qui représente des sommes considérables. Vous avez eu sur l'entretien des routes à porter une réflexion chacun sur vos territoires puisque j'ai souhaité que les commissions de territoire s'expriment et cela a été fait. Il y a eu deux tours et cela a été fait dès la fin de l'année dernière pour que les services puissent prendre en compte les remarques que vous pouviez faire, des amendements, voire des compléments, je crois que c'est important. Nous avons un réseau qui est plutôt en bon état, avec un âge moyen de nos revêtements de l'ordre du 13 à 14 ans sachant que quand on récupère des routes nationales, on est à 27 ans, pour l'anecdote. On a ramené vraiment à un niveau intéressant. Cela dépend de la fréquentation des routes. On n'intervient pas aussi lourdement sur une route à 2 000 véhicules/jour que sur une route à 20 000 véhicules/jour ce qui est normal et légitime. Après, il y a les grands débats sur la technique utilisée. Est-ce que ce sont des enrobés ? Est-ce un gravillonnage ? C'est toujours la difficulté. Naturellement, lorsque l'on met en place un gravillonnage c'est pour sauver l'infrastructure, souvent il y a des fissures et puis pour éviter les infiltrations avec le gel et dégel, les infrastructures n'aiment pas trop cela et puis c'est pour qu'on tartine un peu plus. Le revêtement c'est un peu moins important et donc ce sont ces difficultés qui s'offrent à nous avec des montants qui sont considérables. Naturellement, dans ces domaines, on n'en fait jamais assez. C'est important. Voilà ce que l'on pouvait dire. Merci, Monsieur SACCANI. Monsieur SACCANI veut la parole encore.

**M. SACCANI.**- Merci, Monsieur le Président. Pour terminer toutes les explications vis-à-vis de M. FOURNIER, si votre Assemblée approuve ce budget je signerai les informations aux différents maires concernés.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Quelle efficacité ! (*Rires.*)

Vous ne pouvez pas le mettre en difficulté là.

**M. FOURNIER.**- Vous connaissez mon attachement aux routes.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des fois, vous y êtes même beaucoup attaché. (*Rires*) Depuis que je suis là, j'entends parler de la VR52.

**M. FOURNIER.**- Je vous le garantis.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Chacun à sa petite route de prédilection.

**M. FOURNIER.**- C'est un marqueur d'identité.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Vous avez entendu le Préfet et la Région.

Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité. Je vous remercie.

## **II-2 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET ENTRETIEN DANS LES BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX - ANNÉE 2025**

**Mme REBSTOCK**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, là aussi ce sont de grosses opérations que l'on conduit et que l'on continue à conduire. Sur ACADEMOS, je rejoins les propos de Mme REBSTOCK, c'est vraiment un équipement qui apporte des solutions à tout le monde du sport, de la sécurité et de la culture. Sur les 51 Comités départementaux, on en a 43 qui sont domiciliés ou résident à ACADEMOS dont 18 qui ont l'ensemble de leur administration sur place ce qui est quand même important. Toute la Direction du Sport, de la Jeunesse et de la Culture est installée à cet endroit et puis c'est un lieu qui est utilisé en permanence. Toutes les assemblées générales des Comités départementaux se tiennent là et on a une fréquentation éminemment importante. C'est pour cette raison qu'il nous faut cette salle de conférence de 180 places, qui est une jauge intéressante permettant d'accueillir toutes les assemblées générales et toute la vie sportive. Cela nous permet d'avoir des délégations étrangères qui vont y converger.

Sur le site de Wiltzer, les 6 300 000 € vont permettre de déplacer la Direction de la Solidarité, c'est dans la rationalisation de tous nos bâtiments. Nous étions propriétaires d'un million de mètres carrés. On a énormément rationalisé, on a beaucoup

investi, on s'est séparé de beaucoup de bâtiments. On a territorialisé nos services avec de gros investissements qui ont été faits. Des services des routes étaient dans des bâtiments que plus personne n'imaginerait occuper sur certains territoires, on y a lourdement investi et on continue. Il y a un abri à sel pour le service de déneigement à Forbach, c'est un exemple. On améliore encore la qualité du service public. Il y a le Centre d'exploitation de Boulange sur le nord du département, c'est absolument nécessaire pour un meilleur cadre de vie professionnel de nos personnels. Et puis le quai Wiltzer, une fois que la Direction de la Solidarité sera installée là, on vendra les bâtiments qu'ils occupent actuellement avenue Malraux. Là aussi, on rationalise complètement, on centralise nos services et il y aura également des investissements sur les Archives Départementales à Saint-Avold, qui en ont besoin parce qu'elles commencent à donner quelques signes extérieurs de fatigue. Et puis c'est la salle des Délibérations qui est en chantier aujourd'hui et qui devrait se terminer, je l'espère assez rapidement. Je vous propose d'adopter ce rapport.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité. Merci beaucoup.

### **II-3 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET ENTRETIEN DANS LES COLLÈGES PUBLICS - INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2025**

**M. GRÉLOT**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Effectivement, ce sont de gros dossiers sur lesquels nous avons déjà beaucoup investi. On va cette année inaugurer les collèges de Saint-Avold et Stiring, chantiers qui avancent bien m'a-t-on dit. Naturellement, j'aurai des réactions de la part des élus de territoire, c'est légitime et normal, c'est votre rôle. Ensuite nous nous engageons sur les deux collèges à venir, Cattenom et Rémyilly, sur lesquels on va lancer les études et les consultations. Naturellement, ce sont des délais qui s'allongent sur tous les autres dossiers avec un travail et des négociations que nous conduisons aujourd'hui avec les élus locaux. Ce n'est pas facile : on parle de foncier, de viabilisation, d'accès. Il faut aboutir encore à ces négociations avec les six autres maires parce que l'on a dix collèges qui sont prévus dans notre plan pluriannuel d'investissement ; les six autres font l'objet de discussions et au fur et à mesure que les discussions aboutissent

on les met en chantier de réflexion, d'analyses, d'études et ensuite de réalisation avec les demi-pensions de LORQUIN et d'ALBESTROFF qui sont également dans les tuyaux. Pour l'instant, à chaque appel d'offres, on a de mauvaises surprises. Ce n'est pas que l'on n'ait pas d'entreprises qui répondent, c'est que celles qui répondent sont toutes beaucoup trop chères. On a des prix qui ont fait exploser les plafonds, pour nous c'est éminemment compliqué.

Nous aurons des choix budgétaires à faire, c'est clair, avec tout ce que cela peut représenter. Sur le PPI c'est 26,4 M€, en amélioration c'est 4,3, 4,4 et 6,3 M€ puis 1 M€ en travaux divers dans nos collèges donc on poursuit ce programme, les services sont très attentifs à toutes les procédures. Nous avons utilisé des dispositifs un peu différents avec la SPL Constructions Durables sur lesquels il faut que nous posions des questions sur la façon d'aborder les choses, et nous le ferons. Cela fait partie des grands chantiers que l'on conduira dans les semaines et les mois à venir.

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

### **III-1 BUDGET PRIMITIF 2025 DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ**

**Mme LORIA-MANCK**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Mme KUNTZ.

**Mme KUNTZ.**- Monsieur le Président, mes chers collègues, le budget enfance et famille s'établit à plus de 149 M€ en 2025, en progression de 3,3 % par rapport au Budget Primitif de 2024. Ce montant doit nous permettre de faire face à toutes les situations et de recevoir dans de bonnes conditions les 2 265 enfants qui nous sont actuellement confiés. Malheureusement force est de constater que la dégradation de la situation des enfants et des familles continue d'exercer une pression importante sur la protection de l'enfance. Je passerai rapidement malheureusement sur la proportion élevée entre le 30 et 50 % d'enfants à double vulnérabilité que nous accueillons et qui faute de prise en charge adaptée, cela a été évoqué ce matin auprès du Préfet, subissent une sorte de double peine.

Par ailleurs, dans un contexte de hausse des déplacements, le dispositif atteint parfois ses limites, malgré tout nos efforts, il nous est arrivé fin janvier d'avoir 12 enfants pour lesquels il n'y avait pas de danger grave ou péril imminent, mais qui ont dû rester à domicile en attente d'une exécution de placement. Ils sont bien entendu restés suivis de près par une équipe de veille et cela s'est résolu, mais cela ne nous était jamais arrivé mais cela peut se produire malheureusement vu l'augmentation des placements. A ces problèmes se rajoutent les contraintes supplémentaires que nous impose l'État sous la forme d'un renforcement du taux d'encadrement alors que les conditions de recrutement sont toujours aussi difficiles.

De plus, les effets du nouveau Ségur, non encore financé, entraîneront en 2025 un surcoût de 1,5 M€ par an sur notre budget.

Depuis 2011, la protection de l'enfance est une grande cause départementale. Votre acharnement, Monsieur le Président avec nous et notre attachement à cette politique nous a permis de faire face à de nombreux défis et de déplacer des montagnes malgré des contraintes financières toujours plus marquées. Cette année encore, avec ce budget, notre collectivité mettra un point d'honneur à assumer pleinement ses responsabilités envers les enfants de l'ASE et se trouvera au rendez-vous de la jeunesse et de l'avenir. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, Madame ROMILLY.

**Mme ROMILLY.**- Merci Président, chers collègues. Je voulais également, en tant que Vice-Présidente en charge de l'autonomie, vous apporter quelques éléments concernant l'augmentation notamment du budget de l'autonomie sur ce budget des solidarités. En effet, la question de l'autonomie qui touche les personnes âgées et en situation de handicap est le cœur même de notre politique de solidarité et de notre responsabilité collective. Les dépenses de fonctionnement de l'autonomie en hausse de 6,27 % par rapport au BP 2024 s'inscrivent dans un contexte de tension de nos partenaires, tant à domicile qu'en hébergement, qui sont confrontés à des difficultés financières croissantes et à des pénuries de personnel générées par un problème d'attractivité des métiers de l'aide à la personne, à un taux d'absentéisme important, par une augmentation des demandes de prise en charge des personnes âgées et en situation de handicap et aussi par une hausse des situations complexes qui nécessitent la mobilisation de nombreux acteurs.

Concernant les personnes âgées, dont la part du budget consacrée est de 126,5 M€, les actions menées par le Département se font à travers trois axes principaux d'intervention, à savoir : la prévention de la perte d'autonomie, où 3 M€ sont consacrés à la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Budget qui est là aussi en hausse de 450 000 € par rapport au budget 2024.

Mais cela se fait également au travers de l'accompagnement avec notamment l'APA pour 52,1 M€, là aussi budget en hausse du fait de l'augmentation de 3 % du nombre de bénéficiaires et également la hausse du tarif horaire plancher fixé par l'État qui passe de 23,05 € à 24,58 €.

On a enfin l'hébergement avec le financement de la dépendance dans les 109 EHPAD de la Moselle pour 38,15 M€ et la prise en charge de l'aide sociale pour 20 % des résidents pour un montant de plus de 25 M€.

Concernant les personnes en situation de handicap nous concentrons nos efforts sur le soutien à domicile avec notamment la PCH qui a un budget de 30,7 M€, là aussi en forte hausse du fait de l'extension du périmètre d'intervention et d'une augmentation de près de 5 % des bénéficiaires soit environ 5 000 Mosellans, le financement des services dédiés à l'accompagnement à domicile des adultes en situation de handicap, la prise en charge des frais de transport des élèves en situation de handicap pour près de 5,5 M€ et le soutien à l'habitat inclusif. Là aussi nous avons l'aide sociale à l'hébergement avec un budget qui est consacré de 63,7 M€ pour environ 6 500 résidents en foyer et le financement de la MDPH à hauteur de 1,9 M€ en hausse par rapport à 2024. C'est la question qui a été posée ce matin au Préfet concernant le financement de la CNSA de l'État et du Département, le Département est toujours la variable d'ajustement. J'ai eu l'agréable surprise de constater que la CNSA nous faisait généreusement une augmentation de 50 000 €, mais l'État absolument rien.

Cette augmentation tient compte de l'augmentation du taux directeur qui est augmenté pour cette année de 3 % pour les établissements. Je vous rappelle que l'on avait augmenté ce taux directeur l'année dernière, en 2024, de 5 %. On a également un gros travail en cours afin de trouver des solutions pour nos personnes handicapées vieillissantes, c'est un vrai sujet parce que ces personnes handicapées vieillissantes ne peuvent plus être admises en foyer d'hébergement. Il va falloir trouver des solutions parce que l'on sait très bien que l'EHPAD n'est pas non plus la solution. Un gros travail est également en cours sur nos jeunes qui sont en aménagement CRETON et aussi sur

nos enfants placés à l'aide sociale à double vulnérabilité. Chaque euro consacré dans ce budget est un euro consacré à la dignité humaine, c'est un choix de solidarité et d'humanité ; c'est ensemble que nous devons faire preuve de détermination pour répondre aux défis qui nous attendent. Nous bâtissons aujourd'hui une Moselle où chaque personne, quel que soit son âge ou son état de santé, doit pouvoir vivre en toute dignité, avec respect et sécurité. C'est notre devoir et notre engagement. Je voulais encore souligner et remercier la Présidente de la troisième commission, puisque la troisième commission se réunit une fois par mois et travaille sur de nombreux sujets. Je tenais simplement à le souligner ; donc merci à la Présidente de la commission et au Directeur des Solidarités qui nous accompagnent.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je vous en prie, Madame la Présidente.

**Mme PASTOR.**- Monsieur le Président, mes chers collègues. J'aimerais faire un focus de mon côté sur le budget consacré au Centre Départemental de l'Enfance. La protection de l'enfance est un engagement fort du Département, je ne vous l'apprends pas. On s'engage humainement, socialement, mais également budgétairement et d'année en année les réalités que nous constatons sur le terrain s'intensifient. Les situations préoccupantes d'enfants sont de plus en plus nombreuses et complexes. Aujourd'hui, 2 265 enfants sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, parmi eux 506 aujourd'hui sont accueillis par le Centre Départemental de l'Enfance, appelé CDE, qui est l'accueil d'urgence, l'endroit où sont accueillis les enfants quand ils quittent leur famille.

Le taux d'occupation de notre établissement n'a jamais été aussi haut, Monsieur le Président. Des enfants de plus en plus nombreux, surtout en pouponnière de 0 à 3 ans et les tous petits, les 3 à 6 ans. Nelson Mandela disait, je sais, c'est la phrase du moment : « Rien ne révèle mieux l'âme d'une société que la façon dont elle traite ses enfants ». On ne peut que se réjouir que le Département ait lancé, il y a quelques années, une série de travaux conséquents sur le CDE vers une territorialisation, mais aussi vers un accueil plus adapté des enfants. Malgré l'augmentation historique des enfants confiés, ces nouveaux espaces adaptés permettent tout de même une meilleure gestion de nos enfants confiés et des personnels qui les accompagnent. Les défis d'aujourd'hui pour prendre soin de nos enfants que nous devons relever c'est faire aussi bien qu'auparavant mais avec des finances contraintes et avec des enfants plus nombreux.

Face à cette pression constante, le Département a fait le choix d'investir massivement. Depuis 2020, le budget de la protection de l'enfance a progressé de 36 %. Parallèlement, on se doute que pour celui du CDE c'est pareil, il a progressé de 39 %. Concrètement, en 2025, on se projette sur un budget de 29,2 M€ pour le CDE, c'est 2 millions de plus que l'année dernière, mais c'est surtout 7 millions de plus qu'en 2021 par exemple.

Un investissement de 6 M€ entamés depuis quelques années dans des travaux importants, mais ce budget ne se limite pas qu'à des chiffres, il traduit des actions concrètes : ce sont 200 nouvelles places créées dans l'ensemble du dispositif du CDE, c'est une ouverture récente sur le site de Thionville qui permet une territorialisation de nos services sur la Moselle nord, la réhabilitation récente de la pouponnière et du service AMI sur le site de Plappeville qui offrent un soutien essentiel aux tout petits et l'ouverture en septembre prochain d'une nouvelle pouponnière à FORBACH qui viendra compléter nos capacités d'accueil en Moselle Est.

Ces nouveaux aménagements marquent un véritable progrès pour l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles. C'est un projet essentiel. En gros, heureusement que l'on a fait ces travaux pour mieux accueillir nos enfants.

Derrière ces chiffres, ce sont des vies et destins des enfants qui comptent sur nous, notre responsabilité est de leur offrir un cadre sécurisé bienveillant et adapté à leurs besoins. Je conclurai en disant que depuis 2011, l'enfance c'est la grande cause départementale et ces aboutissements le prouvent.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. D'autres réactions ?

**Mme CALCARI-JEAN.**- Monsieur le Président, chers collègues.

Le Budget Primitif prévoit une augmentation de 700 000 € pour accompagner le public relevant de l'amendement CRETON. C'est une avancée, mais ne nous voilons pas la face. Cet amendement n'est pas une solution pérenne. C'est une réponse par défaut. Il permet à des jeunes adultes en situations de handicap de rester dans des établissements pour enfants faute de places adaptées dans les structures spécialisées. Cette enveloppe budgétaire est donc une réponse nécessaire, mais elle ne peut être qu'une étape vers des solutions plus pérennes et inclusives. Aussi, je me permets ici de parler d'une association, le collectif Avenir Polyhandi57 que j'ai rencontré et que certains de mes collègues ont rencontré également. Ils ont un projet qui représente une véritable

leur d'espoir pour les familles qui sont en attente de place, qui se battent chaque jour pour offrir à leurs proches des conditions de vie dignes et sécurisées.

Je vous en parle parce que je ne sais pas si vous les avez rencontrés, s'ils ont fait appel à vous. Ils ont un très beau projet. C'est ensemble que nous avons le devoir de renforcer notre politique de solidarité en leur apportant notre soutien dans ce projet qu'ils ont mis en place.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, d'autres réactions ?

**M. KHALIFÉ.**- Merci, Monsieur le Président. Je salue ce budget bien sûr et je mesure la difficulté du Département de faire face à toutes ces situations.

Je voulais savoir si le budget journalier des MNA qui a été évoqué à 49M € et quelques concerne l'ensemble ou seulement les jeunes qui n'ont pas de problème de santé, qui n'ont pas de problème de handicap sachant qu'une bonne partie, comme cela a été dit ce matin, sont de plus en plus dépendants et nécessitent des soins et des déplacements de structures d'accueil. Je crois qu'il faut que l'on en tienne compte. On en a eu l'expérience l'an dernier avec un centre qui accueille des mineurs. Le tarif ne semblait pas correspondre aux coûts réels. C'est un retour que je fais.

Le deuxième point qui me gêne un peu c'est l'assistance psychologique, je ne participerai pas au vote pour ne pas le perturber. Quand j'étais aux affaires locales départementales, on a eu de très mauvaises expériences avec l'effecteur qui a été choisi et je serai plus que vigilant sur la prestation qui sera donnée.

Enfin, si je peux me permettre, Monsieur le Président, de répondre à notre collègue concernant l'amendement CRETON, cela faisait partie de mon intervention ce matin : l'amendement CRETON. J'avais déposé en novembre 2023, donc assez vite, au Sénat, un amendement dans le cadre du projet de loi de la sécurité de 2024, qui a été accepté à l'unanimité pour mener les expériences pour sortir de cet amendement CRETON. Naturellement, cela a été une difficulté vu le nombre de ministres qui sont passés, mais l'avant-dernier m'a assuré qu'il y aurait un décret pour mener ces expériences donc j'encourage le Département et les associations à commencer à préparer leur dossier. J'espère que ça va venir assez vite. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'autres réactions ?

**M. FOURNIER.**- Je voudrais attirer l'attention sur le coût et la spirale dans laquelle l'État nous amène avec ces dépenses de solidarité ou ces dépenses sociales. Rien que les

dépenses sociales sur le fonctionnement de la solidarité, on est passé de 542 millions l'année dernière à 560 millions grosso modo ; 18 millions en plus.

D'un côté, il y a un effet d'augmentation. De l'autre côté, l'État coupe certaines recettes, je pense à la TVA. Cette année, la recette dynamique va baisser de 6,9 millions. En plus on a les DMTO qui rentrent moins bien, grosso modo c'est 38 millions en deux trois ans qui sont partis, de 156 à 108 donc l'effet de ciseau est là, augmentation, diminution et c'est de plus en plus difficilement soutenable. Sur les 18 millions d'augmentation, l'État a peut-être compensé de 50 000 €, mettons en perspective 18 millions et 50 000 euros mais je veux en venir sur le fait que cela amenuise nos marges de manœuvre puisque l'on est obligé d'emprunter. C'est donc à l'honneur du Département d'aller effectivement au soutien de ces politiques de solidarité, mais aussi il faut voir que l'État a un rôle primordial dans cette spirale qu'il donne au département et à tous les départements. Les dépenses sociales sont en train d'augmenter, les recettes diminuent. En plus, il n'y a pas d'imposition directe, on n'a plus d'imposition directe depuis 2021 donc on ne peut même pas jouer sur la recette de la taxe foncière comme on l'avait avant, on ne l'a plus. En plus, j'ai entendu ce matin que la Banque de France a fait une nouvelle étude sur la croissance vu ce qui se passe, elle serait encore en diminution de 0,2 par rapport au 0,9 qu'ils avaient déjà revu. On peut supposer qu'au niveau économique la TVA ne soit pas aussi dynamique qu'on nous l'a sous-entendu par le passé, parce que le deal c'était : vous n'avez plus la taxe foncière, mais vous avez la recette dynamique de la TVA, ce qu'il reste encore à prouver parce qu'elle a baissé de 6,9 millions cette année. Je voulais attirer l'attention au niveau macro-économique de ces dépenses, que cela amenuise nos marges et le recours à l'emprunt effectivement, il est là parce qu'il y a une marge de manœuvre et vous l'avez évoqué, mais cela devient difficilement soutenable cet effet de ciseaux et donc l'État nous entraîne dans une spirale qui est quand même assez problématique.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

On est véritablement au cœur du problème. Ce que vient de dire notre collègue FOURNIER est naturellement frappé au coin du bon sens. On est dans cette situation que l'on a évoquée ce matin. Nos recettes diminuent, c'est 10 M€. En contrepartie, nos dépenses augmentent sans que nous ayons la capacité d'agir pour éviter qu'elles augmentent. Qu'elles s'imposent à nous, non, parce que ce sont des choix politiques que nous faisons dans un certain nombre de domaines et en particulier dans ces

domaines qui sont de notre responsabilité régaliennne et que nous portons seuls, c'est la protection de l'enfance et puis c'est l'autonomie. Vous y mettez encore un peu de RSA mais même quand le nombre de RSA n'augmente pas, l'État décide d'augmenter sans contrepartie l'aide que l'on apporte aux bénéficiaires du RSA ; cela nous fait encore un million de plus sans aucune compensation.

J'aimerais un jour avoir des décisions à prendre à l'échelle départementale et puis me retourner pour celui qui va payer à ma place. C'est ce que fait l'État. Ensuite, on nous dit, comme on l'a dit ce matin : commencez à faire des économies, on va vous aider, on vous donne 50 000 €. Et nous essayons de gérer cette situation au mieux avec des choix politiques prioritaires. C'est important aussi. Et ce sont de véritables choix politiques et lorsque vous regardez protection de l'enfance, entre l'inscription budgétaire 2024 et l'inscription budgétaire 2025, c'est plus 5 M€ contrairement à ce qui a été dit, cela n'a jamais diminué. Le budget de la protection de l'enfance depuis 2011 n'a jamais diminué et quand on donne ce chiffre en euros, on donne le nombre d'enfants qui nous sont confiés et on donne les investissements que nous réalisons en plus. Et nous en réalisons beaucoup et nous essayons de territorialiser. Pour nous, cette action territoriale est éminemment importante et nous le faisons en relation avec le CDE. Je voudrais saluer le travail accompli par la Présidente du CDE qui est un travail impressionnant et je vous encourage à visiter le CDE pour ceux qui ne le connaissent encore pas. Je vous assure que vous n'en sortez pas comme vous y être entrés, et nous y investissons beaucoup. Et sur la politique de l'autonomie, en inscription budgétaire 2024/2025, on a une augmentation de 14 M€, additionnés cela fait 20 M€ de dépenses supplémentaires, 10 M€ de recettes en moins, on est à 30 M€ de charges et de recettes qui évoluent dans le mauvais sens. Et avec un public qui continue à augmenter. La protection de l'enfance, cela ne va pas s'arrêter, les mineurs non accompagnés cela ne va pas s'arrêter. Ensuite quand j'entends que l'on a des jeunes que l'on a accompagnés depuis quatre ou cinq ans et quand ils arrivent à la majorité et qu'ils peuvent faire profiter à l'économie l'expérience et la connaissance qu'on leur a fournies, il faut qu'ils retournent chez eux. C'est inhumain, c'est non économique et pour nous c'est un investissement qui n'est même pas productif dans le bon sens du terme, même dans le terme social. Ces jeunes ont passé quatre à six ans ici en France, quelle que soit leur nationalité et ont profité d'une formation qu'ils peuvent mettre à la disposition de l'entreprise. Toutes nos entreprises cherchent et sont prêtes à accueillir. Ces jeunes, lorsqu'ils viennent chez nous, c'est pour s'insérer. Ce n'est pas pour profiter

du bien-être français, et nous, on les renvoie à la frontière. On met du temps. Après avoir l'autorisation rapide et exceptionnelle pour qu'ils restent ici, ce n'est pas vrai. Il y a des jeunes qui restent pendant 3 à 4 mois sans avoir d'autorisation et nous avons un contrat jeune majeur que l'on signe avec eux. On a une centaine de contrats jeunes majeurs pour trois ans. 150 contre un jeune majeur de MNA. Je n'ai pas une semaine qui se passe sans qu'un patron ne m'appelle en disant : essayez d'obtenir le visa parce qu'il n'arrive pas. Après, la première question que l'on me pose, c'est : Quelle nationalité ? Quelles origines ? C'est cela et nous, notre dimension sociale, on ne s'en éloigne jamais et nous avons nos partenaires avec des fortunes diverses, quelquefois c'est clair, nous les contrôlons, nous sommes à leurs côtés, l'administration fait un travail impressionnant et je voudrais saluer tout notre personnel de solidarité qui fait un travail exceptionnel, qui naturellement a une attitude revendicative, c'est légitime aussi dans un établissement comme le nôtre, mais 20 M€ d'augmentation dans la politique de solidarité, c'est 2025, c'est de cette façon que nous nous engageons. Après, il y a les problèmes des enfants CRETON. J'ai horreur de cela parce que CRETON c'était un artiste qui un jour, parce qu'il était concerné, on a donné son nom au dispositif. Ce sont des familles qui sont déconcertées parce qu'elles n'arrivent pas à trouver de place pour accueillir ces enfants avec tout ce que cela peut représenter, c'est comme les personnes handicapées vieillissantes qui n'ont pas leur place dans les EHPADs, il devrait y avoir des établissements adaptés et ce n'est pas le cas aujourd'hui. C'est-à-dire que l'on pourrait être nettement meilleur. Moi je le dis : donnez-nous les moyens, on saura faire. Et c'est à l'échelle départementale, parce que certains rêvent à Paris de reprendre certaines politiques sociales. Certains rêvent de revenir à DDASS État de la protection des mineurs. On ne va pas revenir à cette période-là quand même. On a démontré qu'en Moselle on savait faire, on faisait et on assumait totalement.

Et donc, ce sont des budgets aujourd'hui considérables, ce budget de la solidarité 2025, les dépenses de fonctionnement, c'est quand même 560 M€. Mesurons-le bien. Nous avons un vrai travail à faire et naturellement, nous devons continuer à le gérer avec toute la rigueur qui s'impose à nous, nous le faisons avec une totale responsabilité. Pour nous, elle est absolument indispensable. C'étaient des chiffres que je voulais vous communiquer, ce qui donne la place du Département comme cette instance qui met au cœur de son action l'humain. Nous sommes cette collectivité qui assume l'humain, et ce dans toutes les politiques publiques que nous conduisons. Il est important de le rappeler.

Je vous propose d'adopter ce budget.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Une abstention.

Merci beaucoup.

### **III-2 PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT**

**Mme HAAG**, rapporteure.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**Mme HAAG.**- Si vous permettez, Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Mais je vous en prie.

**Mme HAAG.**- Monsieur le Président, mes chers collègues. C'est avec une grande fierté que je présente aujourd'hui le programme départemental de l'habitat de la Moselle, il est le fruit d'un travail collectif ambitieux rigoureux et intensif. Ce programme marque une étape essentielle dans notre politique de l'habitat en réponse aux défis que nous devons relever pour offrir à chaque Mosellan un logement adapté à ses besoins. Ce programme repose sur un diagnostic territorial approfondi réalisé par les équipes du Département, ses filiales ainsi que de l'AGURAM et de l'AGAPE. Il met en lumière les dynamiques démographiques, les caractéristiques du parc de logements existants ainsi que les besoins spécifiques des différents bassins de vie du département et souligne un enjeu majeur. La nécessité d'accroître l'attractivité de notre territoire pour contrer les prévisions préoccupantes mises en avant par l'INSEE. À partir de cette analyse notre action est structurée autour de cinq défis majeurs : agir sur l'amélioration du parc existant et la résorption de la vacance en expérimentant des dispositifs tels que Zéro logement vacant et en mobilisant les ingénieries publiques pour accompagner les collectivités. Ces actions visent non seulement à revaloriser l'habitat existant, mais aussi à renforcer leur dynamisme économique, pour cela des expérimentations vont être menées sur trois communes dès cette année. Ces expérimentations seront pilotées par le Département de la Moselle et conduites avec ses services et par les filiales intéressées par la question du logement.

L'AGURAM et l'AGAPE continueront à nous accompagner dans cette démarche. En parallèle, le Département participera à l'observation et à la détermination des besoins en logements des futurs salariés de l'usine HoloSolis à Hambach.

- Accompagner les parcours résidentiels et faire émerger une offre de logement mieux adaptée en soutenant le développement des logements sociaux et en proposant des solutions innovantes pour les jeunes actifs et les seniors. Il est essentiel de favoriser l'installation de nouvelles populations en mettant en avant la Moselle comme un territoire où chacun peut trouver un logement correspondant à ses attentes.
- Soutenir le développement en Moselle Est en encourageant la mise en cohérence des projets emplois logement et en renforçant la solidarité inter territoriale notamment dans les zones transfrontalières. La Moselle doit devenir un pôle d'attractivité majeur attirant de nouveaux habitants grâce à ses opportunités économiques, sa qualité de vie et ses infrastructures modernisées.
- Accompagner la densification du sillon mosellan en favorisant une urbanisation équilibrée et durable notamment par la mobilisation du foncier et la requalification des espaces urbains. Nous devons rendre nos centres-villes plus vivants et plus attractifs pour inciter de nouveaux habitants et investisseurs de s'y établir.
- Soutenir la ruralité dans la mise en œuvre de ses politiques de l'habitat en apportant une assistance technique et administrative aux communes rurales. L'attractivité de notre territoire passe aussi par le dynamisme de nos campagnes qui doivent redevenir des lieux d'accueil et de développement pour les familles, les entrepreneurs et les nouvelles initiatives locales.

Ce programme d'action ambitieux ne saurait être mis en action sans une coopération étroite entre les départements, les EPCI, les communes et l'ensemble des partenaires de l'habitat. Nous avons aujourd'hui une responsabilité collective, celle de garantir à chaque mosellan un cadre de vie digne, inclusif et durable tout en transformant la Moselle en un territoire plus attractif, dynamique et accueillant. C'est dans cet esprit que vous est présenté ce programme départemental de l'habitat qui constitue un levier essentiel pour le développement et l'avenir de notre département.

Pour terminer, je tiens à remercier sincèrement tous les partenaires, les services du Conseil Départemental qui ont contribué à l'élaboration de ce programme départemental de l'habitat. C'est grâce à leur expertise et leur implication que nous avons pu donner vie à ce programme. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. D'autres réactions ? (*Non*)

C'est un document important, un programme essentiel pour le département que nous allons adopter, c'est un moment important dans la vie de notre Assemblée, dans la vie de la Moselle puisque nous allons nous occuper de ces 48 500 logements vacants sur l'ensemble du territoire du département en y mobilisant tous les acteurs, toutes nos filiales, tout le savoir-faire départemental, l'AGAPE, l'AGURAM. Nous allons travailler avec les intercommunalités, avec les communes, pour s'engager et essayer de réduire ce nombre de logements vacants et c'est une démarche insupportable, nous allons y travailler dans une démarche expérimentale d'abord, que nous allons élargir ensuite et nous allons aussi mobiliser les acteurs immobiliers, les acteurs du logement adapté, je n'aime pas le terme de social et en particulier Moselis, Monsieur le Président. On a déjà eu des contacts. Moselis s'est déjà engagé et votre expression de ce matin est au coin du bon sens. Aujourd'hui, aucune opération conduite par un opérateur, un ouvrier à l'habitat, ne sait s'équilibrer parce que les charges sont trop lourdes même si le foncier, l'immobilier sont mis à disposition. Là aussi, il faudra que nous fassions des choix à un moment ou un autre pour fixer nos populations, pour faire venir ensuite et pour alimenter le marché de l'économie. HoloSolis ce sont 2 000 emplois, tous ne viendront ni de Sarreguemines ni de Bitche donc il faudra accueillir des personnes et aujourd'hui les territoires en tension sur l'habitat inadapté, c'est le territoire de Sarreguemines Bitche en particulier et de Forbach, c'est là que l'on a une démographie qui est en train de se dégrader, donc on est totalement dans ce cadre et dans cette politique que nous devons conduire.

Je voudrais remercier Élisabeth HAAG qui s'est engagée depuis l'origine de sa délégation dans ce dossier qui n'a pas été simple. Il a fallu l'appréhender, il a fallu l'imaginer, il a fallu créer parce que ce n'était écrit nulle part, on n'avait pas trouvé le livre qui nous disait comment établir un programme départemental de l'habitat et je pense que l'on fait parti des premiers départements à avoir adopté ce programme. Aujourd'hui, il devient une réalité. Je vous encourage partout sur vos territoires à être attentifs à ces logements vacants et à voir de quelle façon on va pouvoir agir à l'échelle départementale et mobiliser ensuite toutes les énergies parce que nous ne le ferons pas seuls, nous le ferons avec les territoires et je souhaite également embarquer le monde économique.

On peut constater aujourd'hui que des entreprises n'arrivent pas à recruter, parce qu'elles n'arrivent pas à loger, à trouver du personnel qui se loge. Nous connaissions le paternalisme industriel du début du XXe siècle ou dans les années 50. Cet habitat qui, aujourd'hui, n'est plus utilisé, c'est de l'habitat qui était géré par les barons de l'industrie

dans une démarche de paternalisme industriel. Je pense qu'il faudra peut-être que l'on revienne dans ces dimensions, que l'on puisse réserver tel ou tel logement, tel ou tel habitat à telle ou telle entreprise qui recrute. Il faudra que l'on y passe à un moment ou à un autre. Et nous serons à la manœuvre parce que c'est ce qui est pour nous éminemment important et essentiel. Il faut savoir que c'est 9 % du parc qui n'est pas occupé. Ce sont des pourcentages importants. Voilà, je vous propose d'adopter ce point et d'engager l'expérimentation.

Monsieur CUNY.

**M. CUNY.**- Je voulais dire un petit mot : effectivement c'est important que le Département se positionne, il y a bien sûr aussi les PLH (Programme Local de l'Habitat) qui sont là, il y aura une coordination à faire, il y a à avoir en tête qu'il se passe en Moselle des éléments très troublants. Vous parliez, Monsieur le Président, du paternalisme des maîtres de forge. Aujourd'hui, sur nos territoires, notamment frontaliers, il existe de plus en plus d'industriels ou de chefs d'entreprise luxembourgeois qui sont en train de préempter un certain nombre de logements du côté frontalier et français pour en faire des lieux de sommeil. Il faut être très attentif et j'attire l'attention de toutes et tous de ce mécanisme qui est en train de se faire. Très récemment encore à Thionville, j'ai appris que deux étages d'un bâtiment emblématique de la ville avaient été rachetés par un industriel luxembourgeois pour loger ses propres personnes qui travaillent au Luxembourg. J'attire l'attention de tous mes collègues, Alexandra avait mis une réglementation sur le droit de location.

**Mme REBSTOCK.**- Permis de louer.

**M. CUNY.**- Permis de louer. Donc ce sont des mécanismes dont il faudra aussi débattre au sein de notre instance, Président, parce que c'est important de lutter aussi contre cela.

**M. LE PRÉSIDENT.**- À partir du moment où il y a carence, où il y a besoin, inévitablement il y a déviance, c'est clair. Nous avons aussi cette responsabilité de contrôle et d'action et surtout d'observation, puis d'accompagnement. Il nous faut être aux côtés des élus qui ont la meilleure connaissance de leur territoire, je crois que c'est important.

Nous pouvons adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité

Voilà un point historique et je crois que c'est important de marquer d'une pierre blanche ce calendrier des délibérations de notre assemblée départementale.

### **III-3 CRÉATION ET BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE SANTE DÉPARTEMENTAL.**

**M. KIEFFER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. KIEFFER**.- Je voulais faire une petite intervention : étant membre de la commission du COPIL de santé, je voulais remercier le personnel départemental, principalement l'équipe du docteur GERARD pour le travail qu'ils ont fait à nos côtés et nos deux collègues pilotes, nos deux médecins, docteurs CUNY et KHALIFÉ.

**M. LE PRÉSIDENT**.- Merci, des réactions ?

Monsieur CUNY.

**M. CUNY**.- Je pense qu'on va réagir, Khalifé et moi-même.

C'est un événement important qui est en train de se passer, très important et au même titre que le Département s'implique dans l'habitat, que le Département s'est impliqué lourdement dans l'enseignement supérieur, après tout, on pourrait très bien se dire : le Département n'a pas à s'impliquer dans une organisation sanitaire, quelque part le régalien. On sort d'une enrichissante matinée. On aurait très bien pu dire que l'État se débrouille avec ce qu'il a créé. On est aujourd'hui en train de combler ce scandale, je le dis bien, de désertification médicale liée à la responsabilité de tous. Cela n'a pas commencé à un moment donné avec un homme, c'est un manque total d'anticipation, clairement, depuis des années. Le numerus clausus a été installé en 1971 et on a commencé à se poser des questions en 1998-2000 pour une remontée du numerus clausus qui date d'il n'y a même pas dix ans. On est dans cette situation-là et avec un changement à la fois sociologique d'organisation familiale, et j'en passe, et d'une liberté, j'y reviendrai dans un instant, la liberté d'installation qui est pour moi complètement contraire aujourd'hui à l'organisation sur un territoire. On régule aujourd'hui les infirmiers, les kinés, les pharmaciens, tout le monde est régulé, il n'y a que le médecin qui peut s'installer où il veut, comme il veut, avec des études qui, quelque part, ont été payées

par l'État et dont l'activité en particulier libérale est payée par l'État, car remboursée par la Sécurité Sociale. Après tout, on peut être 35 cardiologues à Cannes et deux à Metz, cela ne gêne personne. On est sur le régional et on ne fera pas une intervention politique.

Par contre, effectivement, la création de cette Maison de Santé Départementale, cela a été évoqué ; je me rappelle la discussion que nous avons eue, Lionel, et je disais et continue à dire que la première des choses à faire c'est d'avoir une répartition beaucoup plus équitable sur le territoire et de former des spécialistes et des médecins généralistes en fonction des besoins des territoires. On en revient sur ces éléments de décentralisation beaucoup plus marqués en termes de santé dans le cas présent, moi j'ai passé un internat qui était régional, Khalifé aussi. On peut parfaitement savoir le nombre de cardiologues, d'endocrinologues, de dermato dont on a besoin par région et on pourrait très bien ouvrir le nombre de postes en fonction des besoins du département ce qui n'est toujours pas fait actuellement. On a toujours un internat national.

Il faut avoir tous en tête ici que la plus grande des inégalités sur notre territoire, dans notre vie sociale et sociétale, aujourd'hui c'est la rupture de soin. Ce n'est même pas la rupture numérique, ce n'est même pas la disparition des services publics, c'est la rupture de soin. Nous avons sur notre territoire aujourd'hui national et aussi ici en Moselle, des personnes plutôt âgées qui se retrouvent du jour au lendemain sans médecin traitant, dans une angoisse absolument terrifiante parce que des gens ont des maladies chroniques pour lesquelles le traitement est absolument indispensable. Je fais appel au traitement en cardiologie ou de diabète, si vous arrêtez votre traitement diabétique, cela pose un vrai problème. Des gens peuvent mourir, et donc on est dans cette situation. Je trouve que cette dynamique qui s'est créée à votre demande et, dès le départ, dès 2021, vous nous avez confié, à Khalifé et à moi-même, et à l'ensemble de l'équipe et je salue, Laurent, le travail de tes équipes formidables et du docteur GERARD d'y réfléchir. Ce n'était pas donné, Lionel, de dire : on va créer une maison départementale ou des points départementaux reliés, ce n'était pas donné. Il ne faut pas le prendre comme l'alpha et l'oméga c'est quelque chose qui doit être complémentaire de ce qu'il se passe et qui doit être transitoire. Si le transitoire dure, il durera. Il faut que ce soit quelque chose qui soit marqué dans le temps et ça aussi je crois que c'est quelque chose d'important, où l'on commence par les territoires les plus en difficultés. On n'a pas commencé par le plus facile, mais par les territoires qui ont le plus de difficultés et donc on commence par le territoire de Bitche et de Forbach. On l'espère parce que tout cela va dépendre bien entendu des recrutements que l'on va faire. J'ai

bon espoir puisque ce sont aujourd'hui des ouvertures de postes qui peuvent intéresser beaucoup de jeunes médecins qui, aujourd'hui et vous le savez aussi, se désintéressent de plus en plus de la médecine dite libérale et s'organisent plutôt autour d'une médecine dite salariée. J'ai bon espoir que cette organisation puisse satisfaire un certain nombre de nos collègues. En plus, ce qui a été prévu, ce sont de vraies équipes pluridisciplinaires où l'on retrouve des médecins, des infirmières, sage-femmes, psychologues et cela a vraiment du sens. Je pense que c'est quelque chose à marquer d'une pierre blanche, Président. C'est sous votre impulsion, c'est important. Il y a très peu de départements qui se sont lancés dedans, je n'ai pas le nombre exact, c'est peut-être quatre ou six départements qui se sont lancés dans la création de ces maisons départementales, qui coordonnent un certain nombre de points et je pense que c'est tout à votre honneur et à notre honneur de voter aujourd'hui la création de ce centre de santé départemental avec des annexes de santé rattachées. Je suis une fois de plus très fier de participer à cette décision et d'être un des membres du Conseil Départemental de la Moselle.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Docteur KHALIFÉ.

**M. KHALIFÉ.**- Merci, Monsieur le Président, tout d'abord pour votre initiative de nous proposer de faire ce comité de réflexion et de choisir la formule comité de pilotage qui a permis d'avoir pas seulement des médecins, mais l'ensemble des collègues qui sont intéressés, ce qui nous a permis d'avoir une idée d'ensemble plutôt qu'une commission spécialisée. C'était la première chose. Ce travail, vraiment tout le monde y a largement contribué et la décision que vous avez prise a été la plus adaptée, la plus sage parce que le dossier a bien mûri. On a pu vraiment puiser dans toutes les expériences de fonctionnement. Je ne veux pas entrer dans les détails du financement. On le maîtrise mieux chez nous en Moselle que dans d'autres départements, en particulier la Saône-et-Loire.

Grâce au travail que l'on a fait avec l'équipe de M. GERARD et Jean-Louis, on a fait un diagnostic précis pas seulement de la présence médicale mais de l'ensemble des professionnels de santé sur le département où l'on a la chance en Alsace Moselle d'avoir, pour tout ce qui est de la pharmacie, une protection meilleure que les pharmacies de la France de l'intérieur, puisque l'on a une pharmacie pour 3 500 habitants alors qu'ailleurs c'est pour 2 500 habitants, ce qui fait que trouver des successeurs en Moselle comme en Alsace c'est plus facile. Je connais des pharmacies qui sont en difficultés dans le reste de la France parce que la marge n'est plus la même, ils ne peuvent plus

prendre d'associé, financièrement c'est compliqué d'autant plus qu'aujourd'hui on a une grave crise de vocation dans les facultés de pharmacie qui sont pour la plupart en déficit d'étudiants. C'est vraiment important. Si je peux me permettre sans entrer trop dans les détails, Pierre CUNY en a beaucoup parlé, je vais juste être en désaccord avec Pierre pour un point qui est d'obliger les médecins à s'installer.

**M. CUNY.**- Inciter pas obliger.

**M. KHALIFÉ.**- Inciter amicalement. Contrairement aux autres professions, il faut tenir compte de beaucoup de choses, les médecins c'est bac plus 10 minimum 12 même. Moi, j'ai fait bac plus 15, j'étais moins intelligent que les autres (*Rires*). Les médecins, à 35 ans -vous avez femme et enfants avec chacun son métier- ne peuvent pas s'installer à tel ou tel endroit, c'est un peu difficile. A 25 on peut le faire, mais pas à 35 ans. La cause de tout cela, on le sait très bien, la formation médicale jusque-là c'était l'internat central qui était régional donc on restait dans la même région, il y avait les internats de la région sanitaire et il y avait les internes qui validaient leur spécialité en restant quatre ans à Sarreguemines dans un service agréé par la fac, à Saint-Avold, à Forbach et ces jeunes restaient à partir de 24-25 ans dans la commune où ils sont, ils remplacent les médecins, ils se marient, ils fondent leur famille, ils apprécient le territoire et ils y restaient.

Maintenant, avec les épreuves nationales que Pierre a évoquées, on a 60 % de certaines spécialités qui viennent d'autres régions de France et repartent chez eux et on capte à peine la moitié de Lorrains. En pneumologie, alors que la région est bien réputée pour la qualité de la formation, on a six internes sur dix qui viennent d'ailleurs et qui repartent chez eux et sur les quatre Lorrains, deux restent. En général, ils restent dans la ville centre universitaire. Malheureusement, en 2019, il y a eu une réforme de la première année de médecine qui visait justement à avoir des jeunes des territoires pour essayer d'animer le territoire. Cette loi qui a remplacé la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) s'appelle la PASS/LAS (Parcours d'Accès Spécifique Santé/Licence avec option Accès Santé) et qui a été mise en place très vite en 2019. La COVID a peut-être un peu contribué à l'absence de lisibilité, mais elle n'a pas contribué à la complexité de cette loi qui n'a pas tenu compte de la composition des universités, de l'autonomie des universités, ce qui fait que chaque université a fait ce qu'elle voulait et chaque faculté de médecine a fait ce qu'elle voulait. Elle visait à en avoir une pour les étudiants en santé en général, les kiné, infirmières, pharmaciens, etc. et les médecins,

une matière importante qui s'appelle la PASS, le Parcours d'Accès Spécifique Santé, et la LAS, en fonction des universités, on était obligé d'apprendre la médecine et le droit en même temps ou autre chose qui n'a rien à voir avec la médecine.

Et je vous passe tous les autres détails, c'est assez complexe. On en a tenu compte au niveau du Sénat, on a demandé à la Cour des Comptes qui nous a fait une évaluation, rendue fin décembre, montrant clairement deux choses : la complexité de la loi et sa mise en œuvre difficile. Plus de 500 LAS différentes ont été associées à la médecine en fonction des universités et tout cela a complexifié les choses.

Au niveau de l'aménagement du territoire pour les jeunes, il n'y avait que 9 % contre 45 % de réussite chez les gens qui sortaient de la faculté centre et les gens qui étaient dans les LASS avaient un niveau en médecine inférieur. On verra à partir de la quatrième année, ce que cela donne. C'est un échec que certains disent relatif. Pour nous, c'est un échec total des objectifs de cette loi. On est en train de faire nos auditions qui ont été saluées par beaucoup de doyens de médecine et de pharmacie pour essayer de passer au plus vite à un autre système qui améliorerait cette première année de médecine. Il y a eu des expériences intéressantes dont une à Metz pour la première année, toujours avec la PACES, qui a permis à des étudiants mosellans de rester sur le département plutôt que d'aller plus loin faire leur première année, ça c'est intéressant, mais ce n'est pas pour cela qu'ils restent en Moselle après. Après leur première année, ils partiront ailleurs. Cela a permis à certaines personnes, qui n'osaient pas mettre les moyens financiers pour aller dans la ville centre, de rester dans leur secteur et ils ont quand même pu avoir la première année de médecine.

Le deuxième travail, c'est la réforme de l'internat. C'est là où l'on espère être plus efficace. Si l'on revient un peu sur l'ancien système pour que l'on ait des jeunes à partir de 24-25 ans sur le territoire, on est sûr qu'ils vont rester. En parlant de concertation de l'État, et je reviens à ce qu'a dit Pierre, pour cette loi 2019, il est dit que l'on va former le nombre de médecins en fonction des besoins de la population avec une concertation. En fait, je préside le Conseil territorial de Moselle, je n'ai pas été consulté. J'étais en plus Président de la Commission médicale du principal hôpital de la Moselle, je n'ai pas été consulté pour le nombre d'étudiants et je ne suis pas le seul. D'autres collègues au niveau national ont dit la même chose. Je crois que l'on a plus regardé ce que voulaient les doyens de la faculté de médecine -je n'ai pas de place donc je ne prends pas sachant qu'il n'y a aucun élève dans l'amphithéâtre- donc on ne peut pas dire qu'il n'y a plus de

place, tout se fait par visio. Ce qui est important, c'est que l'on y travaille. Ce qui nous rassure, mais partiellement, c'est que le problème de la Moselle est partout pareil. Même dans le Sud, cher Pierre, il ne faut pas avoir autant de complexes. Je me réjouis de cette initiative qui a été bien étudiée et je suis certain qu'avec la volonté on va réussir. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Mme AMBROSIN-CHINI, ensuite M. BOHL.

**Mme AMBROSIN-CHINI.**- Monsieur le Président, chers collègues. Je suis d'accord avec ce que nos deux médecins viennent de dire et nous l'avions pressenti et proposé en 2021 lors des élections départementales, les dernières élections. Nous tenons aujourd'hui à vous remercier, Monsieur le Président, de nous avoir rejoint sur le sujet et de concrétiser aujourd'hui ce beau projet (*Rires*).

**M. CUNY.**- C'est un raccourci !

**Mme AMBROSIN-CHINI.**- Nous sommes convaincus que ce centre va fonctionner et espérons que d'autres sites pourront être implantés dans d'autres EPCI. Cette réalisation, ce projet montre aussi qu'une opposition peut être constructive et nécessaire dans toutes les Assemblées pour faire évoluer des idées et des projets dans l'intérêt de tous. Nous espérons maintenant pouvoir vous convaincre sur d'autres sujets, Monsieur le Président. (*Rires*).

**M. LE PRÉSIDENT.**- Allez-y !

**Mme AMBROSIN-CHINI.**- Par exemple le prix du repas à la cantine.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Voilà, je désespérais. Il fallait qu'elle le fasse à nouveau, mais il y aura encore le budget de l'éducation.

Jean-Luc BOHL.

**M. BOHL.**- C'est un langage, Monsieur le Président, que j'ai déjà entendu dans une autre instance et notamment à la ville de Montigny parce que j'ai le même type de suggestion. En tout cas je voulais vous dire toute mon adhésion à ce projet car il me semble correspondre à la fois à une nécessité absolue d'aménagement du territoire en matière de santé publique et en même temps répondre à deux types de difficultés.

La première, ce sont les difficultés que rencontrent les collectivités et notamment en zones rurales et leurs élus pour faire en sorte de garder les professions de santé dans les territoires. Ce qui est peut-être plus grave encore ce sont les difficultés qui sont rencontrées par nos concitoyennes et concitoyens et notamment les plus fragiles qui

sont, et Pierre CUNY l'a très bien exprimé, en rupture de parcours de soin et qui sont évidemment dans une forme totale de désarroi. On le sait, les indicateurs le montrent, les sondages aussi, la santé c'est la préoccupation numéro 1 des Français. Avec cette délibération, -j'en profite également pour remercier celles et ceux qui ont travaillé aussi bien au niveau des élus que des services- nous apportons une réponse et c'est une expérimentation qui me semble très intéressante dans la mesure où elle repositionne aussi le Département au cœur de cette dimension sociale et humaine qui peut être la sienne et où l'on peut enfin nous donner une vraie raison d'être, comme on l'avait très bien exprimé ce matin auprès du Préfet, quand bien même on nous supprime un certain nombre de moyens.

Nous montrons que l'on est au cœur du sujet, de la dimension humaine, sociale, et la santé évidemment participe à tout cela. Je suis vraiment très heureux de pouvoir voter ce projet.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Monsieur FOURNIER.

**M. FOURNIER.-** Je pense que ce qui est en train de se passer est effectivement une avancée importante. Lorsqu'en 2021 j'échangeais avec le Dr CUNY sur ces préoccupations de santé, il suffisait de regarder comment cela a évolué en aménagement du territoire et les habitudes médicales qui étaient en train de changer.

C'est vrai que la principale des inégalités c'est la santé, c'est la rupture de soin, c'est la principale des inégalités puisqu'au bout c'est la vie ou la mort. Quelque part, il vaut mieux être soigné et même très bien soigné pour continuer à durer, même si durer et endurer parfois c'est difficile. C'est la principale des inégalités puisqu'une fois que vous n'êtes plus là, vous n'êtes plus là. C'est une vérité de La Palice. On avait eu ces discussions, j'avais dit qu'il fallait regarder du côté de la Saône-et-Loire même si le projet était inabouti, même s'il peut être perfectionné, il y avait cette dimension de désertification du territoire tant au niveau des zones rurales qu'en zones urbaines. Ce n'est pas aussi simple que cela, y compris à la périphérie des agglomérations. Je crois que c'était important. En plus, il y avait une modification de la pratique médicale. Le médecin de famille corvéable de 7 heures du matin à 23 heures, c'est terminé. C'est pour cette raison que l'on a vu un déferlement vers les urgences et -je l'ai vu, c'était sous nos yeux- un pool de médecins qui se rassemblaient pour avoir du temps libre -on peut le dire ils ont aussi besoin de temps libre-, d'avoir des pools communs au niveau des

secrétariats. Il y a eu aussi, comme dans beaucoup de professions, une féminisation qui a fait que ce pool était important pour avoir du temps libre.

En regard de ces modifications de pratique médicale et quand on regarde la désertification, c'est comme souvent la puissance publique qui doit intervenir dans un premier temps puisqu'on est là pour assurer l'égalité des soins de nos concitoyens.

Je remercie le Département d'être sur cette ligne et l'ensemble de nos collègues car c'est, je pense, une des décisions les plus importantes que l'on prend aujourd'hui pour la santé des Mosellans et Mosellanes pour les années à venir. Je rejoins le docteur CUNY plutôt que le docteur KHALIFÉ en disant qu'il faudra faire des impulsions sur les incitations. Ce sont des impulsions d'incitation. Cela ne viendra pas de la vérité révélée, il faudra inciter. Après, les incitations peuvent être pécuniaires, matérielles ; je fais confiance à ceux qui ont l'expérience dans un premier temps. Ce système se mettant en place, à titre transitoire, et je le dis à Pierre, ce qui est transitoire et qui marche devient définitif, c'est une avancée considérable au niveau du Département de la Moselle, choisir Bitche et Forbach, c'est bien. Il y aura d'autres secteurs où il faudra s'aventurer parfois hors des sentiers battus.

Dans les années où la décennie à venir et tout ce qui va nous arriver tant au niveau de l'État qu'ailleurs, il faudra que l'on s'aventure hors des sentiers battus, mais avec comme principale préoccupation la santé des Mosellans et Mosellanes, et je suis heureux que ce dossier aboutisse. Quels que soient ceux qui l'amènent, qui le font, certains l'ont rêvé d'autres l'ont fait, l'essentiel c'est que ce projet se fasse et tous les Mosellans nous remercieront d'avoir fait ce centre de santé départemental qui sera bien sûr crédité à votre instigation, Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Monsieur SUCK.

**M. SUCK.**- Deux mots pour remercier les intervenants, les uns et les autres. Je crois qu'on peut y souscrire de manière très volontaire.

Simplement retenir deux éléments. Le premier, c'est que le Département n'y est pas allé avec précipitation. Cela a été évoqué, c'est un constat que nous faisons au travers des territoires que nous incarnons qui naturellement a été partagé par le Président et l'ensemble des élus, avec d'abord une évaluation de la situation. Je le dis parce qu'étant élu avec Sophie sur un territoire où ce constat est alarmant depuis quelques années, on nous avait promis le grand soir, celui de la prise de compétences

santé par l'EPCI. Naturellement, on s'y est engouffré, on a pris la compétence. Et puis on nous a dit que l'on allait nous accompagner dans la mise en place des nouveaux modes de consultation, la téléconsultation, la télémedecine. On a eu des tombereaux de spécialistes. On siège là dans une grande enceinte qui nous a expliqué qu'elle allait nous aider et c'est très bien. Et j'y reviendrai tout à l'heure.

Le constat, c'est lequel ? C'est que tous ces artifices n'ont conduit à aucune installation de plus. Tous ces artifices n'ont conduit à aucune évolution des patients dans leur façon d'aborder la consultation et le rapport qu'ils ont avec leur médecin. Évidemment, rapport privilégié, rapport de confiance et rapport qui, en définitive, doit encore se faire un peu avec de la présence humaine.

Le constat, c'est lequel ? Nous avons investi à la fois dans des équipements qui pour un certain nombre ne sont pas utilisés parce que les pratiques n'ont pas évolué ni du côté des patients ni du côté des médecins qui sont en poste depuis quelques années. J'écarte volontairement la jeune génération de médecins qui arrive et qui naturellement a une façon d'aborder les choses de manière un peu différente. Je crois que c'est au regard de cette situation que le Département a continué à analyser, à regarder. Ce COPIL a été mis en place et je crois qu'il faut se féliciter de la profondeur de l'expertise, de la stabilité et de la pérennité de la proposition. Pérennité parce que l'on est sûr que seul le Département pouvait avoir cette hauteur de vue, seul le Département avait cette capacité d'aborder le sujet dans une équité territoriale, dans une solidarité territoriale, avec sa capacité de faire du cousu main pour que chaque territoire ait aujourd'hui la capacité d'accéder à la santé. Je crois que c'est la seule solution aujourd'hui qui est une solution pérenne, qui permettra à ces territoires d'avoir pour leur population un accès aux soins qui soit de qualité. Et je crois que c'est la démonstration aujourd'hui qu'après ce que nous avons validé comme principe sur la question du logement, que le Département est avant tout une collectivité qui se donne les moyens de gérer les dossiers, qui sont les dossiers prioritaires pour leurs habitants, très éloignés des politiques politiciennes, en se donnant les moyens financiers aussi, et en fixant les priorités. Ce centre de santé départemental, avec ses deux antennes, et cela a été dit, est une belle expérimentation. On sait que cela concourra à l'attractivité qui est nécessaire pour intéresser les jeunes médecins à venir s'installer en Moselle, sujet sur lequel on s'engage depuis quelques années.

Je voudrais dire toute la satisfaction et tout l'honneur que nous avons ici à siéger au Département, de pouvoir se sentir soutenu et de considérer que le Département, avant tout, est une collectivité de solidarité et qui porte, et continue à porter, son écoute à l'égard de l'ensemble des territoires.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'autres réactions ? (*Non*)

Tous les bancs se sont exprimés.

Merci de vos propos, merci de l'analyse. Merci de remonter la machine du temps. Au moment où nous avons pris cette décision, après en avoir parlé avec des Présidents de Département qui s'étaient engagés, certains ont été visités après. Merci d'avoir participé à ce COPIL. Je le dis naturellement aux Dr KHALIFÉ et Dr CUNY auxquels j'avais confié cette responsabilité hors structure institutionnellement installée. Pour moi, c'était important que ce soit un COPIL qui soit très ouvert. Merci aux Conseillers Départementaux qui ont, à un moment ou à un autre, œuvré dans le domaine de la santé, quelle que soit leur place, elles et ils se reconnaîtront. C'était un COPIL qui était large et avec des diagnostics qui allaient bien, avec les rapports d'étape qui étaient faits, avec les orientations que nous faisons évoluer. Nous ne savions pas trop où aller, de quelle façon agir. Comment une collectivité comme la nôtre qui n'a pas la compétence agit ? J'en avais informé le Préfet en lui disant que l'on avait l'acharnement, l'obstination, l'entêtement de la Moselle et que nous irions jusqu'au bout quoi qu'il arrive, et je disais que je ne voyais pas l'État dire : non, il ne faut pas que vous vous occupiez de santé, vous n'avez pas le droit de le faire. Et c'est là que l'on a toute notre place dans ce service de proximité avec la carence constatée aujourd'hui. C'est de cette façon que nous avons avancé sur le logement, c'est aujourd'hui que nous avançons sur la santé dans une politique qui, naturellement, concerne tous les territoires et les populations. Il fallait choisir là où la dégradation était la plus importante, où l'expérimentation portait, où nous étions aussi attendus puisque les deux Présidents des intercommunalités qui ont été sollicités ont répondu immédiatement présents, que ce soit sur Forbach et sur Bitche. Je voudrais également leur rendre hommage et les remercier.

Développer une maison comme celle-ci, ce sera aussi source d'attractivité. Les familles qui voudront s'installer sauront que, là, il y a déjà des réponses en matière de santé qui sont apportées.

L'objectif, ensuite, c'est que cela fasse boule de neige et qu'il y ait d'autres professionnels de la santé qui rejoignent ceux qui seront installés. Nous irons sur

d'autres territoires. On ne va pas s'arrêter là. Malheureusement, d'autres territoires sont également en souffrance. On a choisi les premiers, mais il y en aura d'autres. Je pense que l'on ne pourra pas s'arrêter. Aujourd'hui, la difficulté est importante. Il n'y a pas une journée ou une semaine, dans une famille, au sein du cercle familial, où ne soit venu le débat de : j'avais besoin d'un médecin, mais je n'ai pas trouvé. J'ai été aux urgences, j'y ai passé dix heures. Encore, je n'ai pas eu ce que je voulais.

Vous parliez d'un médecin disant : je n'en peux plus, cela devient épouvantablement compliqué. C'est notre rôle de continuer -comme je le dis toujours- à agir dans la proximité et à avoir comme objectif l'humain, tout simplement l'humain.

Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont initié à mes côtés, avec vous toutes et tous. Les idées sont peut-être venues d'un banc ou d'un autre. L'objectif, c'est que l'on se rassemble dans la décision maintenant, que le travail soit reconnu, identifié, que les objectifs soient établis, et que demain ce soit une véritable réalité.

Je voudrais remercier celles et ceux qui ont contribué au sein du COPIL, Monsieur le Directeur Général et les services départementaux, naturellement les services de solidarité et nos professionnels de la santé qui ont apporté leur expertise.

Je vous propose donc de délibérer, le plus vite possible, pour mettre en route avec les locaux adaptés et avec les recherches de professionnels pour que cela devienne une réalité.

Dans la délibération, généralement, on constate ceux qui ne votent pas pour. Je vous propose que nous votions pour la création de cet établissement, ce nouvel établissement départemental.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

C'est un moment important pour nous, c'est un moment important pour chacun d'entre nous. Nous aurons été à l'origine de la création du centre de santé départemental. Nous aurons marqué l'histoire de notre Département des compétences que sont les nôtres. Cela démontrera qu'il y a un chemin dans lequel on peut s'engager lorsque l'on a l'ambition, la volonté et la vision de la qualité du service de proximité que nous assumons pleinement et totalement. Merci à vous. (*Applaudissements.*)

### **III-4 RÈGLEMENT D'INTERVENTION FINANCIÈRE EN FAVEUR DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)**

Mme SCHNEIDER, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**Mme SCHNEIDER.**- Est-ce que vous permettez, Monsieur le Président ?

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je vous en prie.

**Mme SCHNEIDER.**- Chers collègues, après ma visite en avril 2024 des chantiers d'insertion sur les cinq territoires de Moselle, nous avons décidé de mettre en place ce règlement pour construire un cadre plus précis du fonctionnement et permettre aux structures de s'y référer pour davantage de sécurité et de compréhension sur les contributions financières du département.

Nous avons bien entendu pris en compte la plupart des remarques et des difficultés rencontrées par ces chantiers d'insertion. Ce règlement vise les cinq objectifs suivants :

1. inciter les structures financées à l'atteinte des objectifs fixés par le Département ;
2. rendre visible le soutien du Département ;
3. encourager l'innovation pour répondre aux besoins et à la réalité des bénéficiaires du RSA ;
4. accompagner la levée des freins sociaux des salariés en insertion BRSA ;
5. valoriser les structures d'insertion en tant que tremplin vers l'insertion professionnelle pérenne.

Voilà Monsieur le Président, je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Là aussi, ce sont des politiques dans lesquelles nous nous sommes engagés depuis longtemps avec des fortunes diverses, avec des publics qui naturellement méritent une attention particulière, avec des évolutions dans l'action départementale pour nous adapter au public, aux circonstances, aux situations individuelles et collectives.

Je crois qu'il ne faut pas baisser la garde, il faut absolument continuer. Nous avons une réunion hier avec la Directrice régionale de France Travail accompagnée du Directeur départemental. Là aussi, l'État fait évoluer avec un nouveau dispositif, avec un

nouveau discours. Notre objectif, c'est aussi de travailler dans la proximité, dans le détail de celles et ceux qui ont besoin d'un coup de main pour retrouver le chemin de l'emploi qui permet d'évoluer dans sa vie personnelle, familiale, territoriale.

Je vous propose d'adopter ce règlement.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

#### **IV-1 PROGRAMME 2025 EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE**

**Mme TONIN**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Ce programme est important. L'agriculture s'est dotée d'une nouvelle gouvernance de la Chambre d'Agriculture que nous allons rencontrer assez rapidement et nous allons réfléchir ensemble à une nouvelle façon d'aborder l'agriculture à partir du Département de la Moselle. On était plutôt dans des reproductions annuelles des politiques agricoles du Département. Il va falloir à la fois revisiter notre action et travailler avec eux sur une politique qui colle plus à la réalité du quotidien.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

#### **IV-2 PROGRAMME 2025 EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Mme BECKER**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Nous avons tout juste le quorum donc je vous demande de ne plus quitter votre place. Si une personne nous quitte, on arrête et on reprend demain matin.

Madame Zimmermann, je vous confie la responsabilité de la surveillance, et je laisse libre-cours à votre imagination sur les sanctions éventuelles. C'est important.

Nous sommes un certain nombre à être concernés. Nous allons devoir quitter la salle, mais le quorum n'est pas calculé en fonction du nombre de personnes qui vont

quitter, mais que les autres qui resteront ne profitent pas du moment où nous quitterons pour s'en aller, que l'on soit clair.

Doivent quitter MM. WEIS, SIMON, SCHULER, SACCANI, SUCK, MULLER, DICK, TACCONI, CHABANE, DASTILLUNG, CORRADI, BENIMEDDOURENE, Mmes TONIN, MAGRAS, LORIA-MANCK, REBSTOCK, BOUSCHBACHER, STEMART, ZIROVNIK, HAAG, KUNTZ, THIEL-MIESZKALSKI, AMBROSIN-CHINI, et moi-même.

Mme ROMILLY vient présider.

*(Le Président confie la présidence de séance à Madame ROMILLY.)*

*(Les Conseillers Départementaux quittent la salle.)*

**Mme ROMILLY.**- Écoutez, chers collègues, avant de céder la parole à Madame BECKER, je trouve regrettable que l'on en arrive à cette situation. Permettez-moi de le dire je trouve cela vraiment lamentable. Nous sommes des élus, on est en train de voter un budget 2025 dans un contexte qui n'est pas des plus simples. Je trouve vraiment regrettable que l'on soit aussi peu nombreux à être restés aujourd'hui. Je vous le dis comme je le pense, quelque part je suis vraiment déçue de voir ce qu'il se passe. C'est hallucinant. En tout, cas je tenais à le dire. C'est tout ; je n'attends pas de réponse.

**Mme LAPAQUE.**- Je peux faire un commentaire ? Ce n'est pas à nous qu'il faut dire cela.

**Mme ROMILLY.**- Je vous ai remercié d'être là, Madame LAPAQUE. Mais, malheureusement, ils ne sont pas là, je ne manquerai pas de leur dire.

**Mme LAPAQUE.**- Nous, on est accroché à notre siège.

**Mme ROMILLY.**- On est dans une période où l'on doit être soudés, on doit tous être ensemble. Je me sens bien seule avec vous, chers collègues. Je laisse la parole à Madame BECKER.

**Mme BECKER.**- Je prendrai la parole lorsqu'ils seront tous revenus.

**Mme ROMILLY.**- Non, sinon c'est demain.

**Mme BECKER.**- Vous m'avez perturbée. Je ne peux pas prendre la parole ?

**Mme ROMILLY.**- C'est bon, Élisabeth ?

**Mme BECKER.**- Je vais quand même vous lire ce que j'ai écrit.

Nous subissons mois après mois et année après année l'étouffement par les moyens qui se tarissent et l'abondance des charges qui nous asphyxie. Malgré toutes ces difficultés, nous continuons d'être solidaires avec les autres collectivités mosellanes. Notamment dans notre politique d'aide envers les communes et les EPCI. Ainsi, au travers du dispositif Ambition Moselle, ce sont près de 638 000 bénéficiaires qui en ont disposé pour 115 M€. Ce sont surtout les communes de moins de 2 000 habitants qui ont porté 82 % des dossiers ayant mobilisé 45 M€ de financements départementaux. Elles méritent tout particulièrement d'être soutenues aujourd'hui comme demain.

C'est également à travers le SATESE, le CAUE, la MATEC et l'aménagement foncier et d'autres partenariats que nous pérennisons notre rôle et nos missions auprès des collectivités territoriales. Je souhaitais remercier Monsieur le Président et vous, chers collègues, pour cette ligne de conduite en faveur de l'aménagement du territoire et de la Moselle.

**Mme ROMILLY.**- Merci, Élisabeth. Je vous demanderai d'adopter ce rapport.

**Dans la salle.**- Il faut lire le rapport.

**Mme ROMILLY.**- Alors, Elisabeth, c'est toi qui lis ce rapport.

**Mme BECKER.**- J'ai lu le rapport avant.

**Mme ROMILLY.**- Mais, oui, c'est bien ce qu'il me semblait. Le rapport a été lu. Je vous demanderai effectivement d'approuver ce rapport.

Qui s'abstient ?

Qui est contre ?

Merci. On peut faire rentrer le Président et les personnes sorties.

*(Le Président et les Conseillers Départementaux regagnent la salle.)*

*(Monsieur WEITEN reprend la présidence de séance.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci.

#### **IV-3 PROGRAMME 2025 EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Mme TONIN**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ? (*Non*)

Opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

**V-1 CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DES MUSÉES ET DU PATRIMOINE - APPUI AUX MISSIONS DES MUSÉES ET DES SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE**

**Mme TRAN**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ? (*Non*)

Opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

**V-2 PRATIQUES ET PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Doivent nous quitter Mmes TRAN, PASTOR, REBSTOCK, MM. CHABANE, DIDOT, BENIMEDDOURENE et FOURNIER.

*(Les Conseillers Départementaux quittent la salle.)*

**M. DICK**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Monsieur DICK, je vous en prie.

**M. DICK.**- Monsieur le Président, chers collègues, simplement un mot pour dire la satisfaction de pouvoir voir et dire devant l'ensemble des collègues que, malgré la situation que vit le Département de la Moselle comme tous les autres départements, le Département de la Moselle n'a pas fait le choix de sacrifier ni le sport ni la culture et de garder ces deux budgets à équivalence par rapport à l'an dernier. C'est un vrai choix politique au moment où l'on voit les choix des autres collectivités, qui fait aussi écho aux réactions du monde de la culture puisqu'il y a eu des réactions dans la presse les derniers mois sur effectivement ces baisses plus ou moins massives de fonds publics liés à cette situation budgétaire financière, que la situation de l'État nous impose à toutes

et tous. Et évidemment saluer le travail de l'ensemble des interlocuteurs du monde de la culture et du service culture du Département.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci de votre propos. D'autres réactions ? *(Non)*

C'est vrai que c'est un engagement politique, c'est une décision politique, ce n'est pas une décision comptable ou budgétaire. Si l'on s'était arrêté à une décision comptable et budgétaire, on aurait diminué ces budgets, c'est clair. C'est cette volonté que nous avons. Est-ce qu'elle durera ? On n'en sait rien puisque l'on ne sait pas de quoi sera fait l'année prochaine. Avec tout ce qui se passe aujourd'hui à l'échelle nationale, internationale, européenne on peut naturellement nourrir quelques inquiétudes, mais profitons du moment présent, de l'année présente, essayons de continuer à agir pour donner de l'attractivité, du rayonnement, du plaisir et de la satisfaction à nos concitoyens quels que soient leurs territoires, quel que soit leur âge, quelles que soient leurs origines, quelle que soit leur activité. C'est cela aussi la culture et le sport et, là, on est dans une politique culturelle où l'on affirme totalement, et je remercie Monsieur DICK pour ses propos. Effectivement, cela correspond à la stratégie que nous avons déployée depuis longtemps et que nous souhaitons poursuivre pour l'instant.

Monsieur BOHL, vous vouliez ? Allez-y.

**M. BOHL.**- Je voulais juste ajouter que je suis également très heureux que nous puissions maintenir la voilure sur la question de la culture. Outre le fait que ce soit important, comme vous le dites, Monsieur le Président, pour nos concitoyennes et concitoyens, c'est aussi un élément très important en matière d'attractivité et d'aménagement du territoire et donc la culture c'est un choix que nous avons fait. Nous avons des organismes culturels de première qualité qui sont aussi des fers de lance en termes de visibilité pour la Moselle. Et pour finir, nous avons en particulier un fer de lance qui est internationalement connu et qui aura à porter encore un peu plus pendant cinq ans le Centre Pompidou Metz qui, du fait que le Centre Pompidou Paris soit fermé depuis une semaine aujourd'hui, va constituer pour l'art contemporain et la culture en général un hub international à Metz. C'est la volonté de ses dirigeants -avec le Président LEBON et l'ensemble de l'équipe- de faire en sorte que ces équipements culturels puissent en profiter. C'est important que nous puissions serrer les coudes parce qu'en effet il y a d'autres territoires qui font le choix de la décroissance sur le budget culture et nous, nous faisons le choix du maintien et voire du renforcement. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

### **V-3 ACTIONS EN FAVEUR DES ARCHIVES, DE LA MÉMOIRE ET DU PATRIMOINE - BUDGET PRIMITIF 2025**

**Mme MAGRAS**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

On a un grand rendez-vous qui nous attend dimanche. J'espère que nous allons être très largement présents puisque nous allons commémorer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, et nous le ferons à Bitche. Nous terminerons par la dernière commune libérée de Moselle quelques jours après. Mme MAGRAS nous a concocté un programme qui nous amène jusqu'au 26 mai, je crois. Nous raviverons la flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe. Nous serons accompagnés par des collégiens et, auparavant, nous aurons également un événement important au cimetière américain de Saint-Avold où nous allons accueillir environ 700 jeunes mosellans. Le Conseil Départemental c'est le 6 mai. Il y a de grands événements qui nous attendent et le premier d'entre eux c'est à Bitche où nous serons accueillis par la Communauté de Communes de Bitche puisque c'est la célébration de la mémoire et surtout de la libération de la Moselle. Le dernier territoire à avoir été délivré, c'est le territoire de Sarreguemines Bitche. La Conseillère Départementale a fait ce choix.

**Mme MAGRAS.**- Il est temps honnêtement Président que nous les libérions. Si je peux me permettre.

*(Rires)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- On va la libérer alors.

**Mme MAGRAS.**- Au bout de pratiquement cinq mois de contact, à un moment donné, c'est bon, il faut qu'on libère.

*(Rires).*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Vous aurez marqué votre place dans cette libération.

**Mme MAGRAS.**- J'espère bien.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

**V-4 DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DES BIBLIOTHÈQUES : BILAN DES ACTIONS 2024 - PERSPECTIVES 2025**

**Mme MAGRAS**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Là aussi, c'est un travail qui est engagé sur la lecture publique afin de faire évoluer notre politique.

Un travail sur la médiathèque de Nilvange pour lui donner non pas une nouvelle vie, mais impulser une nouvelle façon d'aborder le site au-delà de cette notion de médiathèque départementale territoriale. C'est important, nous l'avons visitée avec Madame le Maire de Nilvange et nous travaillons sur une réflexion qui devrait aboutir à des propositions que nous vous ferons le moment venu.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

**V-5 MOSELLE SPORT - POLITIQUE SPORTIVE DÉPARTEMENTALE**

**Mme TRAN**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ?

Madame ROMILLY.

**Mme ROMILLY.**- Je voulais souligner, comme notre collègue Rémy DICK, l'engagement du Département envers la culture. Merci pour cet engagement aussi envers le sport parce que le sport et la culture sont vraiment des vecteurs de lien social très importants et aussi quand on voit, sur la santé, les bienfaits que le sport peut avoir sur nos publics, je trouve très important de souligner l'engagement du Département vis-à-vis du sport en Moselle.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci beaucoup.

Monsieur FRANÇOIS.

**M. FRANÇOIS.**- Monsieur le Président, chers collègues. En marge de ce rapport, je voudrais porter à la connaissance de l'Assemblée, si elle ne le sait pas, que nous allons perdre un grand partenaire en la personne d'Agnès RAFFIN -qui est encore-, ne sera plus à la fin du mois, je crois, la Présidente du CDOS (Comité Olympique Départemental et Sportif). Elle quitte en effet ses fonctions après trois mandats à la tête du CDOS.

Je tiens à souligner ici, Monsieur le Président, son investissement. Cela a été une Mosellane vraiment de compétition qui a porté le sport scolaire, l'UNSS au départ. On peut la remercier pour son engagement et pour avoir su redynamiser le CDOS au niveau de la Moselle et nous avoir très bien accompagnés dans la construction et la mise en place du site de Verny ACADEMOS. C'est ce que je tenais à vous préciser.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Oui, elle a pris une part importante au parcours de la Flamme Olympique, dans l'organisation ensuite de toute notre représentation à Paris. Elle a été à mes côtés et elle a été reconnue, elle est encore identifiée comme un partenaire important de tous les Comités départementaux, mais aussi de toutes les Fédérations. C'est vrai qu'on lui doit une partie du succès d'ACADEMOS. Elle y a cru et elle a installé le Comité Départemental Olympique et Sportif et un certain nombre d'autres comités. Elle a milité et continue à militer pour le sport paralympique. Elle en a aussi été une actrice, elle ne nous quittera pas totalement, elle restera dans le cercle de la proximité du CDOS ; on ne peut pas quitter complètement lorsqu'on s'est autant investi.

Je suis d'accord avec vous, je crois qu'il faudra, le moment venu, lui rendre hommage. L'élection va se tenir d'ici quelques jours. Il faudra la mettre à l'honneur.

Nous devons adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité. Merci beaucoup.

## **V-6 BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE ACADEMOS**

**M. BENIMEDDOURENE**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ? (*Non*)

En effet, c'est un peu le vaisseau amiral invisible de notre politique départementale et nous allons continuer à investir ; c'est un lieu de convergence identifié comme tel par tout le monde du sport à la fois au niveau national et international. Cela a été un excellent outil pendant l'accueil de toutes les délégations lors des Jeux Olympiques. Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

**V-7 SOUTIEN A L'ÉQUIPEMENT DES ASSOCIATIONS SPORT ET JEUNESSE**

**Mme TRAN**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci.

Opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

**V-8 MOSELLE JEUNESSE - POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE**

**Mme MAGRAS**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci de vous y coller.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

**V-9 LES JEUX EN HÉRITAGE POUR LA MOSELLE**

**M. DICK**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Vous voyez que l'on continue à consacrer des moyens dans ce cadre, sur l'héritage afin que ce souffle ne retombe pas. Pour nous, cela reste important à la fois dans l'accompagnement sur des événements, mais également dans des projets spécifiques sur toutes ces politiques que nous conduisons qui sont absolument essentielles.

Je voudrais, à ce titre, remercier Monsieur le Directeur Général des services puisqu'ils sont sur la brèche et sur le pont depuis quatre ans maintenant. Les moments exceptionnels que nous avons traversés grâce à nos services pour Terre de Jeux, pour l'arrivée du Tour de France féminin, pour tous ces événements et ceux qui nous arrivent encore, qui ont été imaginés par la Direction Générale adjointe et l'ensemble des services, ils méritent d'être mis l'honneur parce qu'ils étaient sur le pont beaucoup plus que ce qu'ils auraient dû et ce très souvent et très loin parce qu'ils ont passé une partie de l'été dernier à Paris, et pas toujours dans la facilité.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

#### **V-10 AVIS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE SUR LA RÉVISION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES (SDACR)**

**M. BENIMEDDOURENE**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Ce schéma a évolué parce qu'il devait évoluer, il datait d'un certain temps, il fallait le faire évoluer par rapport aux modes de fonctionnement de notre société, à l'évolution des moyens mis en œuvre, à l'évolution des objectifs qui ont été fixés dans les délais d'intervention de notre corps départemental des sapeurs-pompiers et nous arrivons là à un schéma qui a été validé par le Préfet et que nous devons aujourd'hui aborder, pour lequel nous devons émettre un avis favorable également.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

## **VI-1 BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA CUISINE CENTRALE DÉPARTEMENTALE**

**Mme STÉMART**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

## **VI-2 CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS**

**Mme LAPAQUE**, rapporteure

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Un marathon ! *(Rires).*

Madame AMBROSIN-CHINI.

**Mme AMBROSIN-CHINI.**- Je ne voudrais pas vous décevoir, Monsieur le Président. Je vais reprendre la parole.

Monsieur le Président, chers collègues, concernant les charges de fonctionnement et d'investissement des collèges publics et privés, vous savez nos divergences, notamment sur les cantines scolaires. Le maintien d'un prix forfaitaire unique pour les élèves à 3,96 € est loin d'être équitable comme souligné dans le rapport.

Je rappelle que nous nous sommes opposés lors de la quatrième Réunion Trimestrielle de 2024 à HAYANGE à l'augmentation du prix forfaitaire unique de la cantine passant de 3,60 € à 3,96 €. Je rappelle également à cette Assemblée que l'équité se définit comme l'acceptation d'inégalité qui profite au bien commun. Or, en termes de tarification, l'équité se matérialise pour la progressivité des prix en fonction des revenus des parents, ce qui n'est, malheureusement, pas le cas ici.

À force de faire œuvre de pédagogie, j'espère qu'un jour vous changerez d'avis, Monsieur le Président, c'est pourquoi le groupe s'abstiendra sur ce point.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'autres réactions ?

Monsieur FRANÇOIS.

**M. FRANÇOIS.**- Tout à l'heure, on a entendu des médecins ou anciens médecins parler. Je vais parler moi en tant qu'ancien principal.

Je suis étonné que l'on s'étonne du prix des cantines. On nous demande plein de choses. On doit faire des repas éthiques, bio, locaux, c'est déjà pas mal comme catéchisme. Après, il faut que l'on participe à assurer la rémunération des paysans, c'est la loi EGALIM -vous m'arrêtez si je dis des bêtises- et tout cela en faisant quasiment la gratuité pour certaines familles. C'est vraiment du quoi qu'il en coûte puissance dix.

Pourquoi ferait-on la gratuité pour certaines familles ? Pourquoi seraient-ce toujours les mêmes familles que l'on appelle communément les classes moyennes, elles deviennent de moins en moins moyennes, qui elles n'ont pas d'aide sociale et pas de bourse scolaire.

Je pense qu'il faut un peu raison garder parce que 3,96 €, quand vous avez un établissement, un supermarché pas très loin du collège, les enfants sont tentés à midi d'aller soit au supermarché soit au McDo soit au Buffalo grill. Et le sandwich de base c'est bien plus que 5 €. Et si je veux équilibrer le repas, j'y ajoute un Coca-Cola. Vous arrivez facilement à 7 ou 8 €. Personne ne dit rien. Donc nous, on offre un repas équilibré, pas cher, qui répond à des critères et je ne vois pas en quoi nous serions des affameurs du peuple.

Avec ma collègue, nous avons trois collègues dans notre canton. Jamais chers collègues, jamais nous n'avons été interpellés parce que le prix du repas était trop cher, jamais. Je vais même vous dire que, dans un collège sur les 3, j'ai les chiffres, ils n'ont pas consommé la totalité du fonds d'Etat alloué aux cantines. Il faut être un peu réaliste et pragmatique : 3,96 € c'est tout à fait convenable, et je me dis toujours que ce que ne paye pas l'usager, c'est le contribuable qui le paye. Donc il faut être très prudent.

Tous les ans, c'est un marronnier budgétaire. Tous les ans, le marronnier pousse un peu plus, mais je donne rendez-vous à notre collègue pour le budget 2026 où je tiendrai peut-être les mêmes propos, si elle tient, elle, ces mêmes propos. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je compléterai ce que vient de dire mon collègue Jean FRANÇOIS. Je ne m'en étais pas rendu compte, j'ai été interpellé par quelques familles dans la commune où je vis, fréquentent la classe de sixième dans le collège que j'ai fréquenté. Ils me remerciaient en me disant : les enfants allaient à la cantine scolaire de la ville, j'ai

gagné la moitié du prix du repas que je payais l'année dernière. Des communes, très souvent, font payer le juste prix, le prix de revient. Elles font payer 7 ou 8 €. Nous sommes à 3,96 €, et je ne m'en étais pas véritablement aperçu, ce n'est pas pour cela que les enfants ne fréquentent pas la cantine scolaire. Dans beaucoup de communes, il n'y a pas une gradation du prix en fonction de la situation personnelle des familles.

Puis, je vous encourage à faire une petite multiplication. Nous produisons à peu près 3 millions et demi de repas. Aujourd'hui, le repas coûte à peu près 9 €. Nous facturons 4 €. Cela veut dire que la caisse départementale paie 5 € par repas. Faites la multiplication, cela fait 17,5 M€ par an. 17,5 M€ par an ! Ce qui est une somme considérable. Considérable ! Et cette question, il faudra que nous nous la posions certainement à un moment ou à un autre. C'est important de le dire. Lorsqu'une commune facture 8 à 9 € le repas, je n'ai pas vraiment entendu de parents devant les écoles, quand j'emmène mes petits-enfants, dire que le repas est cher.

Maintenant, nous avons un prix à payer qu'on fait payer qui est celui-là. Nous avons effectivement, comme a dit Jean FRANÇOIS, une volonté d'y apporter du bio, des circuits courts, de travailler sur la qualité, de travailler également pour éviter de trop consommer, le gaspillage alimentaire, mais là ce sont des sommes qui sont éminemment importantes. Donc, si l'on met encore une connotation sociale dans le prix du repas, qui n'est déjà pas cher... À mon avis, il doit y avoir plus d'élèves qui viennent se restaurer au collège que ceux qui vont à l'école élémentaire. La différence de prix est quand même assez impressionnante.

Je vous propose de rester à ce niveau, de rester dans ce dispositif avec le plaisir de vous entendre chaque année répéter la même chose. Je répète, un chiffre de plus de 17 M€. Ce point mérite toute notre attention à un moment ou à un autre dans la vie de notre département. À côté de cela, nous avons une situation sociale qui continue à se dégrader, avec tout ce que cela représente et ce sont des questions politiques qu'il faudra que nous nous posions. Je ne suppose rien dans ce que je viens de dire, il est important que nous ayons tous les éléments d'une politique départementale dans ce cadre.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Deux.

### **VI-3 POLITIQUES ÉDUCATIVES - BUDGET PRIMITIF 2025**

**Mme STÉMART**, rapporteure.

*(La rapporteure donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci.

Des oppositions ?

Des abstentions ?

Unanimité.

### **VI-4 SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET A LA RECHERCHE**

**M. BOHL**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Des réactions ? *(Non)*

Opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

### **I-6 BUDGET DÉPARTEMENTAL - BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2025**

**M. MULLER**, rapporteur.

*(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Je vais laisser la parole aux responsables de groupe. Madame AMBROSIN-CHINI. Je vous cède la parole. Faites-nous profiter du texte.

**Mme AMBROSIN-CHINI.**- Monsieur le Président, chers collègues, il nous faut reconnaître que les dispositions de la loi de finances pour 2025 qui concernent les Départements ne sont pas là pour nous aider. Même si elles ont été atténuées comparées à celles préparées par le Gouvernement BARNIER, les dépenses de solidarité passent de 542 à 559 M€.

Budget total de 1,120 milliard avec une part en baisse de TVA de 6,9 millions et les DMTO qui passent de 150 millions en 2022 à 108 millions en 2024, d'où une pression de plus en plus insoutenable avec cet effet ciseaux : plus de dépenses et moins de ressources. Et ce n'est pas fini !

Les budgets 2026 et 2027 seront encore plus difficiles à boucler et certains Départements vont souffrir avec ce dégel de la dynamique de la TVA et l'instauration du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales.

Une fois ce constat posé, nos divergences vous les connaissez. Nous les avons actées depuis quatre ans, budget après budget, et elles n'ont pas changé : elles portent sur la solidarité, sur les collèges avec bien sûr des mesures liées à la tarification de nos cantines, c'est un marqueur de justice sociale à nos yeux. Je vais donc revenir sur certains points qui sont pour nous des marqueurs.

Des remarques sur nos politiques de solidarité, sur l'insertion et l'habitat d'abord. Il est paradoxal de noter que le BP 2025 baisse dans ce domaine alors que la loi sur le plein-emploi demande beaucoup plus au département. Les bénéficiaires du RSA devront réaliser 15 heures d'activité hebdomadaire sous peine de voir leurs aides couper. Alors que la Moselle compte 25 000 BRSA, les dispositifs proposés pour répondre à cette nouvelle loi ne touchent qu'un public restreint. Les dispositifs qui visent à accompagner les BRSA ne permettent donc pas de toucher tous les bénéficiaires faute de crédits suffisants, nous le regrettons. Sur la santé publique, nous appuyons le centre de santé départemental. Si l'idée est bonne, nous espérons également que ce projet pourra par la suite être implanté dans d'autres EPCI.

Concernant les collèges, il faut veiller au timing dans la reconstruction de ceux-ci, acté dans le cadre du plan collège 2022.

Sur l'habitat, enfin, nous avons pris note de la création d'un plan départemental et nous soutenons ce plan car il doit permettre de lutter contre les marchands de sommeil et les logements indignes de location, notamment dans le nord mosellan.

Voilà, Monsieur le Président, chers collègues, les réflexions de notre groupe qui aboutissent à une abstention sur le vote du Budget Primitif 2025. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, Madame.

Monsieur SCHULER.

**M. SCHULER.**- J'ai la lourde tâche de faire passer le message de Julien FREYBURGER qui est absent.

Monsieur le Président, chers collègues, le contexte dans lequel s'inscrit le budget de l'exercice est marqué par les impacts de la loi de finances 2025. Entre le dispositif de

lissage conjoncturel qui met le Département à contribution à hauteur de 4,8 M€, le gel de la fraction de TVA qui nous prive de 6,9 millions de recettes et la hausse du taux de cotisation des employeurs territoriaux à hauteur de 4,5 M€, le coût est rude.

Nos marges de manœuvre seront mises à l'épreuve alors que nous sommes déjà confrontés à un fort effet de ciseaux depuis 2023, en raison de la baisse des rendements des droits de mutation à titre onéreux et de la progression rapide des dépenses de solidarité. L'augmentation temporaire du taux de la taxe de publicité foncière dont la recette est estimée à 4,5 M€ reste loin de compenser ces surcoûts. Pourtant, notre collectivité est forte des fruits de sa gestion passée. En maintenant notre cap pour les solidarités humaines et territoriales, nous pouvons viser une continuité de nos politiques publiques au service de nos concitoyens.

L'ensemble des atouts de notre département constitue autant de valeur ajoutée à préserver qui demeurent par delà les crises et représentent autant de tremplins qui nous permettront de rebondir à l'avenir. De ce point de vue, c'est une chance pour les Mosellans que de pouvoir encore garder notre ambition, de tenir nos engagements notamment en faveur des plus fragiles et des territoires. Beaucoup de départements ne peuvent en dire autant et se voient contraints à des choix douloureux aux conséquences importantes pour la vie et l'économie locale.

Le Budget 2025 s'apprécie donc dans ce contexte de forte exigence financière. Il donne la priorité à la cohésion et au maintien d'un effort d'investissement important. C'est ainsi que nous priorisons nos politiques de solidarité représentant 64 % de notre budget de fonctionnement. Elles couvrent nos actions en faveur des personnes âgées, handicapées, de la protection de l'enfance ou de la cohésion sociale, en lien avec les organismes et associations accompagnant les publics les plus fragiles. Ainsi, cela a été rappelé, les budgets de l'autonomie et de la protection de l'enfance augmentent respectivement de 14,3 M€ et de 5,1 M€ par rapport à 2024.

Nous confirmons, par ailleurs, notre volonté de maintenir un haut niveau d'investissement avec un volume de 121,6 M€ et des dépenses en hausse pour les collèges, notamment la reconstruction des établissements de STIRING-WENDEL et de SAINT-AVOLD.

Bien que notre collectivité présente une structure financière saine, au travers notamment de la réserve d'excédant des droits de mutation que nous avons su provisionner, il nous faudra donc adopter pour 2025 et les années à venir, une stratégie

budgétaire encore plus rigoureuse. Elle nous permettra tout à la fois de mettre en œuvre nos compétences obligatoires dans les meilleures conditions possibles et de déployer nos actions prioritaires en faisant face à la progression des coûts. Cette maîtrise est rendue encore plus nécessaire avec la baisse de nos ressources induites par les mesures nationales qui s'imposent à nous. Plus que jamais, un débat autour d'une nécessaire réforme de la fiscalité locale apparaît indispensable pour mettre en cohérence les compétences de solidarité humaine et territoriale des départements, les moyens de les mettre en œuvre et le lien nécessaire avec nos concitoyens. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci.

Madame ROMILLY.

**Mme ROMILLY.**- Merci, Monsieur le Président.

Le groupe des Indépendants approuvera ce Budget 2025 dans un contexte national et international incertain et ne laissant pas entrevoir des lendemains radieux. On ne peut pas dire que depuis 2020 nous ayons été épargnés par les différentes crises qui se sont succédées et qui désormais nous mettent au pied du mur d'une France en faillite et d'une Europe malade de ses divisions politiques. Et dans tout cela, notre département, sous votre impulsion, Monsieur le Président, continue d'avoir de l'ambition pour son territoire et ses habitants. Preuve en est lorsqu'il se substitue et investit pour pallier le manque de réponse médicale, notamment en créant un centre de santé départemental, lorsqu'il investit pour ses enfants afin que leurs collègues leur donnent de bonnes conditions pour étudier, lorsqu'il investit dans un bassin nautique pour offrir la possibilité à tous nos enfants d'avoir accès à la natation sur des territoires en manque de structures, lorsqu'il investit 37 M€ sur ses routes, lorsqu'il augmente le budget du SDIS, lorsqu'il prend à bras-le-corps la vacance de 48 000 logements en lançant un programme départemental de l'habitat, lorsqu'il poursuit ses aides en direction du sport et de la culture, lorsqu'il met tout en œuvre pour développer le tourisme autour de grands événements. Je rappelle juste 2024 avec les Jeux Olympiques et l'arrivée du Tour de France féminin. Et 2025 avec l'organisation de la présentation du guide Michelin et de son palmarès en faisant de Metz la capitale mondiale de la gastronomie et lorsqu'il met tout en œuvre pour ses personnes âgées et personnes en situation de handicap ainsi que ses enfants placés à l'aide sociale.

Alors, Monsieur le Président, mes collègues et moi-même ici présents, sommes fiers d'être à vos côtés pour mener, à vos côtés, les politiques départementales qui nous incombent.

*(Applaudissements.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci beaucoup.

Effectivement, c'est un budget compliqué qui vous est proposé, malgré tout ambitieux. Nous ne sommes pas dans la situation de quelques départements, il serait dramatique que nous renoncions à nos politiques d'attractivité, de solidarité territoriale en direction des collectivités. Je rappelle tout de même que nous avons encore inscrit au budget 25 M€ pour aider à l'investissement dans les communes et intercommunalités. Sans nous, beaucoup de projets ne verraient pas le jour. Nous allons continuer pour la dernière fois sur Ambition Moselle, il faudra inventer, en 2025, un nouveau dispositif avec des moyens dédiés, adaptés pour, à partir de 2026, poursuivre dans nos politiques en faveur de la gestion et de l'entretien de nos routes départementales où les chiffres de l'accidentologie sont plutôt favorables. Je les ai obtenus hier. 2024 est plutôt une année plus favorable ou moins dégradée parce que chaque accident est un problème. Pour nous, il est essentiel de préserver l'intégrité physique des conducteurs sur nos routes départementales. C'est notre politique que nous conduisons également dans toutes les formes de mobilité : la mobilité légère, notre revendication sur la mise en œuvre du Contrat de Plan État Région, la mobilité ferroviaire qui attend de la Région des moyens financiers adaptés, les politiques que nous conduisons également dans nos collèges avec des investissements réalisés, des négociations qui continuent avec les maires qui sont nos partenaires dans un cadre de politique d'aménagement du territoire de ces six territoires pour lesquels nous avons encore à nous engager ; les deux premiers collèges seront livrés cette année, les deux suivants arriveront au courant de l'année dans le lancement des études, ensuite suivront les réalisations sur les deux collèges de Rémilly et de Cattenom. Nous avons une politique dynamique en faveur de ces activités, de ces compétences que sont le sport et la culture. Nous avons toujours répondu présents. Nous continuons avec cet héritage qui pour nous est absolument essentiel. Lorsqu'on regarde le succès pressenti et aujourd'hui constaté de notre bassin mobile qui commence à rayonner et à sillonner les routes de Moselle en particulier de la ruralité, c'est un bel exemple d'une intervention qui profite à notre jeunesse sur des territoires très éloignés des grands centres urbains. C'est le travail que nous accomplissons

également dans l'action en faveur des plus défavorisés dans notre politique de solidarité et tout cela naturellement dans un contexte éminemment compliqué avec deux chiffres que l'on peut donner, deux nombres que l'on peut donner : 11 M€ de dotations de moins et 20 M€ de charges supplémentaires, ce que je vous présente là et que nous allons adopter ensemble. Je tiens à vous remercier de votre expression, nous allons adopter un budget où il nous manquera 30 M€, et nous allons continuer à avoir une ambition pour la Moselle. Une ambition dans le cadre de la solidarité territoriale et humaine. C'est cela qui est essentiel et qui guide nos pas pour donner un rayonnement et une attractivité du département et préserver l'investissement : 121 M€ d'investissement c'est autant que l'on réinjecte dans l'économie de proximité. Nous sommes également un acteur pour continuer à soutenir cette économie de proximité et accompagner ensuite les grands projets. On aura l'occasion de revenir sur ces énergies qui aujourd'hui se découvrent, qui vont nous permettre de pouvoir donner un nouveau souffle économique à notre territoire et sa place. Et puis c'est cette réserve que nous avons encore, je n'aime pas trop ce terme de réserve, nous n'avons pas consommé l'évolution des DMTO au moment où c'était très profitable et nous avons essayé d'avoir une démarche que je qualifierai d'écureuil : on a mis en réserve ces moyens nécessaires pour traverser les moments compliqués. On en a aujourd'hui la dimension. Nous avons fait les efforts nécessaires pour diminuer, au moment où il le fallait, le niveau de l'endettement. Nous l'avons fait et nous en profitons maintenant. Nous avons pris des décisions fiscales au moment où il le fallait aussi. Ce n'était pas des moments faciles, mais là-aussi, aujourd'hui nous en profitons. Et puis nous avons cette réserve que nous regardons avec beaucoup d'attention et de prudence. Nous devons continuer à avoir cette gestion ambitieuse et prudente. Nous le devons à nos concitoyens en assumant pleinement l'ensemble de nos responsabilités avec ces nouveaux dispositifs que l'on a mis en place.

Je terminerai sur ces nouveaux dispositifs, c'est-à-dire apporter des solutions en matière de santé en direction des personnes qui sont très éloignées de l'offre de soin, en particulier dans la ruralité avec un constat que nous avons pu faire. Nous agissons et nous allons agir dans le domaine de l'habitat qui fait partie des premières préoccupations de nos concitoyens. Pour nous, il est absolument essentiel que la Moselle, le Département soit au rendez-vous même si cela ne relève pas de sa compétence, cela relève des préoccupations de nos concitoyens. Nous ne sommes pas là uniquement pour agir dans nos compétences, nous sommes là pour assumer la préoccupation de nos concitoyens et les réponses que nous devons apporter en particulier à ceux qui sont

dans la difficulté et dans une préoccupation personnelle familiale et territoriale. C'est ce budget là que je vous propose et ce budget marquera de nouveau un moment important pour notre Département, pour la Moselle qui doit tenir sa place dans cette grande région, région européenne avec toute l'ambition qui nous caractérise, c'est d'apporter un service public de proximité et de qualité aux Mosellanes et Mosellans. Merci beaucoup.

*(Applaudissements.)*

Je vous propose d'adopter ce budget.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Ce budget est adopté à l'unanimité ; on ne compte jamais les abstentions vous m'en excusez, c'est comme ça, mais nous notons les abstentions et je me réjouis que ce ne soit que des abstentions. Je crois qu'il est important que nous partagions pratiquement toutes les politiques publiques jusqu'au moment où il faut les financer et où il y a des différences ; donc merci.

## **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Nous avons terminé aujourd'hui. Nous n'y croyions pas. Merci pour celui ou celle qui est resté en plus du nombre que nous devions être.

*(Rires)*

Vous vous reconnaîtrez chacune et chacun, moi je ne pouvais pas partir. Je ne suis pas celui-là, je ne serai pas responsable, vous m'en excusez. Merci à vous et bon retour chez vous et à dimanche.

*(Applaudissements.)*

**La séance est levée à 18 heures 27.**



**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**SIGNATURE DU PROCES-VERBAL  
DE LA 2<sup>e</sup> REUNION TRIMESTRIELLE DE 2025**

**Journées des 10 et 13 mars 2025**

**Soumis à l'approbation du Conseil Départemental du 16 juin 2025**

Secrétaire de séance



Mme Christelle LORIA-MANCK

Le Président du Département de la Moselle



Patrick WEITEN